



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'ÉCOLE

DE LA Année scolaire
2021 - 2022

RÉPUBLIQUE



CHIFFRES CLÉS DE L'ACADÉMIE DE POITIERS



LES ÉLÈVES

299 640

jeunes en formation attendus dans
l'académie de Poitiers à la rentrée 2021 ⁽¹⁾

284 350 scolaires

148 500 élèves dans le 1^{er} degré

135 850 élèves dans le 2nd degré

dont **83 560** collégiens

et **38 170** lycéens

(dont **13 550** lycéens professionnels)

et **570** élèves en Erea*

9 060 apprentis

6 230 étudiants en post bac
(CPGE et BTS)⁽²⁾

9 560 élèves en situation de
handicap scolarisés
en milieu ordinaire



LES ENSEIGNANTS

21 595

enseignants⁽²⁾

9 336 dans le 1^{er} degré

12 259 dans le 2nd degré



LES ÉTABLISSEMENTS

SCOLAIRES

1 860

école, collèges et lycées⁽³⁾

1 558 écoles

1 439 écoles publiques

1126 écoles privées sous contrat

201 collèges

159 collèges publics

42 collèges privés

58 lycées d'enseignement
général et technologique

43 lycées publics

15 lycées privés sous contrat

33 lycées d'enseignement
professionnel

31 lycées publics

2 lycées privés sous contrat

4 Erea*

* Erea : établissement régional
d'enseignement adapté



L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES ⁽²⁾

Premier degré public et privé

22,0 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en pré-élémentaire

22,4 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
en élémentaire

Second degré public et privé

25,1 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
en collège

17 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations
professionnelles en lycée

30,0 élèves par classe
nombre moyen d'élèves
dans les formations générales
et technologiques en lycée



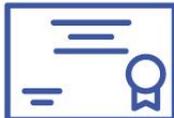
LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN ⁽⁵⁾

4 007
euros par élève
du premier degré

4 576
euros par collégien

6 944
euros par lycéen
général et technologique

8 566
euros par lycéen
professionnel



LES DIPLÔMES ⁽⁴⁾

86,5%
Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet (DNB)**

94,9%
Taux de réussite
au **baccalauréat**

- (1) Public, privé sous contrat, centres de formation d'apprentis, post bac
(2) Enseignement public et privés sous contrat, hors enseignement supérieur au 31/12/2020
(3) Publics et privés sous contrat rentrée 2020
(4) Résultats provisoires - Session juin 2021
(5) Investissement moyen de l'Etat - Année civile 2020



SOMMAIRE

p. 2 Chiffres clés de l'académie de Poitiers

1

LES VALEURS

DE LA RÉPUBLIQUE

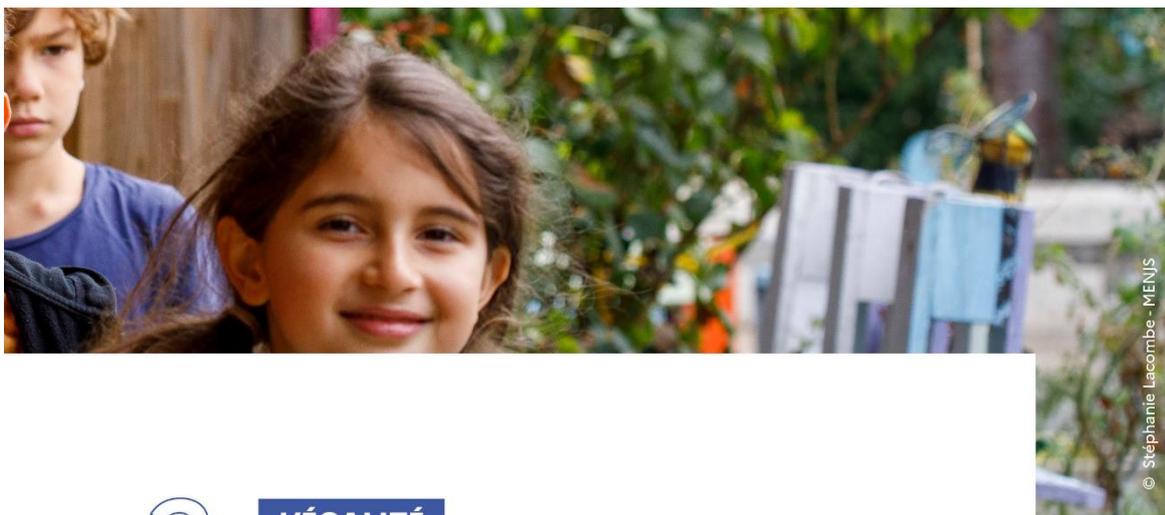
- p. 7 **1.1** Consolider les principes républicains à l'école
- p. 12 C'est ça la laïcité, une campagne nationale en faveur de la laïcité à l'École
- p. 14 **1.2** Protéger chacun
- p. 17 **1.3** Apporter une culture humaniste à chaque élève
- p. 20 **1.4** Sensibiliser au monde qui nous entoure : l'éducation au développement durable
- p. 23 **1.5** Favoriser l'engagement dès l'école

2

LA RÉUSSITE

DE CHAQUE ÉLÈVE

- p. 27 **2.1** Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux au primaire
- p. 29 **2.2** Relever le niveau en mathématiques de la maternelle à la terminale
- p. 33 **2.3** Personnaliser les parcours : la réforme des baccalauréats
- p. 37 **2.4** Ouvrir le champ des possibles : la refonte de l'orientation
- p. 39 **2.5** Développer les compétences numériques tout au long de la scolarité
- p. 41 **2.6** Élargir ses horizons



3

L'ÉGALITÉ

DES CHANCES

- p. 45 **3.1** Développer un grand service public de l'École inclusive
- p. 49 **3.2** Ne laisser aucun jeune sans solution
- p. 52 **3.3** Donner les mêmes chances à tous les élèves sur tout le territoire
- p. 56 **3.4** Viser les sommets grâce aux internats d'excellence

4

L'ÉPANOUISSEMENT DANS

TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT

- p. 59 **4.1** Continuer d'apprendre pendant les vacances
- p. 60 **4.2** S'épanouir par le sport

5

DES HOMMES

ET DES FEMMES ENGAGÉS

- p. 64 **5.1** Transformer en profondeur la gestion des ressources humaines
 - p. 66 **5.2** Rapprocher l'institution de ses personnels
 - p. 68 **5.3** Poursuivre la réforme de la formation des enseignants
- p. 70 Annexes

1

LES VALEURS

DE LA RÉPUBLIQUE





1.1 CONSOLIDER LES PRINCIPES RÉPUBLICAINS À L'ÉCOLE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- **Un Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République** pour définir une doctrine claire et commune en matière de respect du principe de laïcité et des valeurs républicaines.
- **Des équipes académiques Valeurs de la République** pour intervenir rapidement en cas d'incident et former les équipes pédagogiques et éducatives.
- **Un formulaire en ligne à disposition de tous les personnels** de l'éducation nationale pour recueillir les atteintes à la laïcité d'une part et les actes racistes et antisémites d'autre part.
- **Une remontée systématique** de toutes les atteintes via l'application Faits établissement et des outils pour y répondre (notamment le vademecum *La Laïcité à l'École*)

— CRÉATION D'UN PÔLE VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

Le pôle valeurs de la République de l'académie de Poitiers ambitionne de créer une dynamique et une cohérence autour des nombreuses actions qui ouvrent sur l'enseignement moral et civique et plus largement sur les valeurs civiques de l'École, de la République, en somme sur la citoyenneté.

Sept champs d'actions

- Lutte contre le racisme et l'antisémitisme
- Lutte contre la LGTBphobie
- Laïcité
- Égalité Fille-Garçon
- Mémoire et citoyenneté
- Éducation aux médias et à l'information
- Éducation à la Défense

— DE NOUVELLES RESSOURCES POUR TRANSMETTRE LES VALEUR DE LA RÉPUBLIQUE À L'ÉCOLE

Le coffret *Guide républicain*

À la rentrée 2021, toutes les écoles, tous les collèges et tous les lycées recevront un coffret Réunissant trois ouvrages :

- **Le vademecum *La Laïcité à l'École***, dans une version actualisée et augmentée ;
- ***L'Idée républicaine*, un recueil d'études, de textes et de principes juridiques fondamentaux** établi par le Conseil des sages de la laïcité et des valeurs de la République ;
- ***La République à l'École*, somme pédagogique** identifiant dans chaque champ disciplinaire enseigné depuis l'école jusqu'au lycée la manière dont les valeurs de la République peuvent y être transmises.

Cet ensemble de documents de référence doit permettre aux équipes pédagogiques et éducatives de s'approprier, d'enseigner, de défendre et de faire vivre, à l'échelle de l'école ou de l'établissement, les valeurs qui fondent notre pacte républicain.

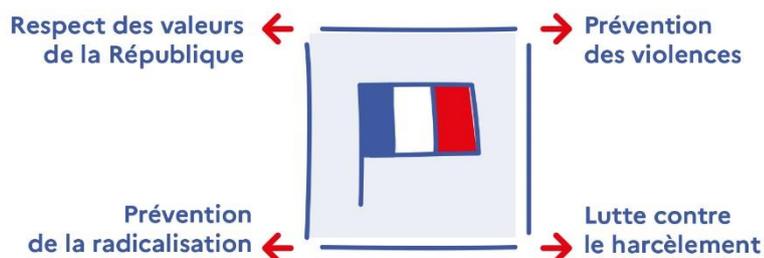
Un nouveau guide de référence pour l'école élémentaire

Ce coffret sera complété d'un guide *Respecter autrui à l'école élémentaire*, à destination des professeurs des écoles et des formateurs.

— UN PLAN DE FORMATION AMBITIEUX DE TOUS LES PERSONNELS

Le 15 juillet 2021 a été installé le Comité interministériel de la laïcité, au sein duquel le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports est amené à jouer un rôle moteur compte tenu de l'objectif de former tous les agents publics à la laïcité et aux valeurs de la République. Pour les personnels de l'éducation nationale, cet objectif prend la forme **d'un plan de formation lancé à la rentrée, qui se déploiera sur les quatre prochaines années et dont les premiers résultats sont attendus dès le début de l'année scolaire**. Fondé sur les recommandations du rapport remis au ministre par Jean-Pierre Obin, inspecteur général honoraire, ce plan concerne à la fois la formation initiale et la formation continue.

Un carré régalien dans chaque académie



QUAND ?

À compter de la **rentrée 2021**

COMMENT ?

Chaque rectorat est doté d'un **carré régalien** pour identifier et coordonner son action autour de :

- respect des valeurs de la République
- prévention de la radicalisation
- prévention des violences
- lutte contre le harcèlement

4 OBJECTIFS

1



INFORMATION AUX PERSONNELS

Chaque professeur ou membre de la communauté éducative est informé des **dispositifs de protection** en place et sait vers qui se tourner

2



PROTECTION FONCTIONNELLE SYSTÉMATISÉE

En cas d'agression d'un personnel, **l'institution accompagne** mieux les dépôts de plainte

3



UNE RÉPONSE RAPIDE

Grâce à un suivi fin des faits intervenant dans les écoles et les établissements et à leurs abords, l'institution apporte un **appui immédiat** et **opérationnel** aux équipes de direction

4



MISE EN ŒUVRE DE LA LOI

Les principes républicains sont **pleinement appliqués dès la promulgation** de la loi

— AIDER LES PERSONNELS À FAIRE RESPECTER LA LAÏCITE

Une équipe valeurs de la République renforcée dans l'académie de Poitiers

Placée sous l'autorité de la rectrice d'académie, l'équipe académique Valeurs de la République réunit des expertises disciplinaire, éducative, et juridique Elle a pour mission d'**accompagner l'ensemble des personnels de l'éducation nationale témoins ou victimes d'une atteinte à la laïcité** et de :

- **Prévenir** ces atteintes à travers la formation des personnels d'encadrement, des personnels d'éducation et des professeurs ;
- **Recueillir** les faits d'atteinte à la laïcité ;
- **Produire** une expertise sur les situations recensées ;
- **Soutenir** les professeurs et personnels dans leurs missions quotidiennes ;
- **Apporter un appui** in situ aux équipes, en accord avec le chef d'établissement, l'inspecteur de circonscription ou le directeur d'école ;
- **Proposer des réponses unifiées** au regard du droit et appropriées à la gravité des situations signalées et des stratégies pédagogiques pour former à l'esprit critique et à l'enseignement des faits religieux.

Sa composition

- Coordonnateur de l'équipe académique : IA-DASEN des Deux-Sèvres
- Référent mémoire et citoyenneté ;
- Référent Laïcité ;
- Doyen des inspecteurs du 1er degré ;
- Référent sur les dérives sectaires ;
- Chef du service juridique du Rectorat ;
- Coordonnateur académique du Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (Clemi) ;
- Chef de l'Équipe mobile académique de Sécurité (EMS) ;
- Référent Réserve citoyenne ;
- Délégué académique à la vie lycéenne (DAVL) ;
- Professeur d'histoire en lycée
- Conseiller principal d'éducation
- Référent Valeurs de la République à l'INSPE.

Rentrée 2021 : 29 référents laïcité-valeurs de la République nommés dans l'académie de Poitiers

Dans chaque réseau Eclaire, ce référent viendra en appui de l'équipe académique Valeurs de la République, notamment pour accompagner des équipes éducatives confrontées à des situations complexes et requérant une expertise particulière.

A retenir : 9 décembre, journée de la laïcité à l'école de la République. L'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 est inscrit au programme des actions éducatives et donne lieu, chaque année, à des projets instructifs, ambitieux, originaux, qui font vivre la laïcité au sein des établissements.

Aider les personnels à faire respecter la laïcité à l'École



COMMENT SIGNALER UNE ATTEINTE AU PRINCIPE DE LAÏCITÉ ?



Via le formulaire :

- « atteinte à la laïcité » en ligne sur Éduscol

Par la voie hiérarchique :

- le personnel signale les faits à son supérieur
- le chef d'établissement, l'inspecteur de l'éducation nationale ou le directeur d'école signale l'atteinte dans l'application **Faits établissement**
- et sollicite l'équipe académique Valeurs de la République

QUI SE MOBILISE À LA SUITE DU SIGNALEMENT ?

1 AU NIVEAU ACADÉMIQUE

Équipe académique Valeurs de la République
→ soutien concret à l'école ou l'établissement, notamment en situation de crise (expertise pédagogique, juridique, éducative)

2 AU NIVEAU NATIONAL, EN CAS DE FAIT GRAVE

Cellule ministérielle de veille et d'alerte
→ connaissance précise des faits graves survenus et mise en place d'interventions ciblées

Équipe nationale Valeurs de la République
→ appui opérationnel aux équipes académiques

3 EN CAS DE BESOIN

Conseil des sages de la laïcité
→ définition de la position de l'institution scolaire en matière de laïcité

NOUVEAU, RENTRÉE 2021 : UN GUIDE RÉPUBLICAIN À LA DISPOSITION DE TOUS



Un coffret disponible dans tous les centres d'information et de documentation des collèges et lycées, composé de trois ouvrages :

- le vademecum *La Laïcité à l'École* pour alimenter la réflexion des personnels et servir de support aux temps de formation
- *L'Idée républicaine* pour expliciter l'idée de République et cerner sa place dans les débats contemporains
- *La République à l'École* avec des points d'appui dans les programmes d'enseignement de chaque discipline pour transmettre les valeurs, les principes et les règles de notre République

C'EST ÇA LA LAÏCITÉ, UNE CAMPAGNE NATIONALE EN FAVEUR DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

Transmettre et faire partager la laïcité



Dès le mois de septembre, une campagne nationale de communication produite par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports sera déployée en affichage, sur Internet, sur les réseaux sociaux ainsi que dans les écoles et les établissements scolaires pour promouvoir la laïcité à l'École. Elle se décline en une série de 8 affiches à destination des élèves de primaire et de secondaire, de leurs parents, de toute la communauté éducative, et plus largement de l'opinion publique.

Cette campagne vise à faire comprendre que la laïcité n'est pas seulement un principe qui fonde notre contrat social, mais qu'elle s'inscrit dans le quotidien des élèves en leur permettant de vivre libres, égaux et unis quelles que soient leurs convictions.

Une campagne ancrée dans le quotidien scolaire

La campagne inscrit le récit de la laïcité dans le quotidien des enfants, comme un vecteur d'émancipation et comme la condition d'épanouissement des libertés individuelles. Elle s'appuie sur les bénéfices concrets, vécus chaque jour par les élèves, souvent sans qu'ils s'en aperçoivent tant cela leur paraît naturel.

Chacune des affiches met en évidence un aspect de la laïcité, en lien avec les valeurs de la République, la liberté, l'égalité, la fraternité, dont elle rend possible le plein déploiement.

La campagne est déployée au travers de 8 messages, dont 4 plus particulièrement destinés au primaire (9-12 ans) et 4 au secondaire (13-18 ans). Pour chaque

thème, des contenus explicatifs d'accompagnement de la campagne seront mis en ligne sur le site education.gouv.fr ; ces contenus seront également diffusés sur la page Instagram du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Des ressources pédagogiques pour aborder la laïcité à l'École

Ces 8 affiches constituent autant de supports pédagogiques pour expliquer aux élèves le sens et les enjeux du principe de laïcité à l'École.

Pour que les professeurs puissent étudier ces supports en parallèle de la diffusion de cette campagne, des fiches pédagogiques, spécialement conçues en relation avec les thèmes abordés dans les affiches, seront accessibles sur Éduscol. Cette pédagogie s'inscrit dans la continuité de la publication de la Charte de la laïcité à l'École affichée dans chaque établissement depuis 2013, du vademecum *La Laïcité à l'École* élaboré par les différentes directions du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, en collaboration avec le Conseil des sages de la laïcité et dont la première édition date de 2018.

Elle est réaffirmée avec force par le ministère à la rentrée 2021, dans l'objectif de faire de l'École de la République notre « maison commune », avec la publication du *Guide républicain*, rassemblant des textes fondamentaux en la matière ainsi qu'une somme pédagogique et la 4^e édition du vademecum *La Laïcité à l'École*, à destination des professeurs, qui sera diffusé dans toutes les écoles et tous les établissements de France.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Permettre à Malia, Tidiane et Paloma de porter les mêmes couleurs.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Permettre à Milhan et Aliyah de rire des mêmes histoires.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Permettre à Sacha et Neïssa d'être dans le même bain.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Tout faire pour que Imrane, Axelle et Ismail pensent par eux-mêmes.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Donner le même enseignement à Romane, Elyjah et Alex quelles que soient leurs croyances.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Permettre à Eva et Kellijah d'être inséparables tout en étant différents.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Permettre à Erynn et Edene d'être égales en tout.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.


MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Permettre à Inès, Lenny, Simon et Ava d'être ensemble.
C'est ça la laïcité.

À L'ÉCOLE, AU COLLÈGE OU AU LYCÉE, ON GAGNE TOUS À RESPECTER LA LAÏCITÉ.

Respecter dans le respect des procédures nationales. Contribuer à respecter les autres religions. Contribuer à garantir un dialogue positif et à être respectueux par les attitudes individuelles.



1.2 PROTÉGER CHACUN

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

Pour lutter contre le harcèlement

- des référents harcèlement dans tous les rectorats et DSDEN ;
- le droit à une scolarité sans harcèlement consacré dans la loi Pour une École de la confiance
- des ambassadeurs collégiens et lycéens contre le harcèlement ;
- un programme de prévention du harcèlement : pHARe.

Pour prévenir le racisme, l'antisémitisme, le sexisme et les LGBTphobies

- une équipe nationale de réaction, pilotée par le ministère et la Dilcrah ;
- un vademecum *Agir contre le racisme et l'antisémitisme* et un site de ressources ;
- un formulaire électronique de saisine pour les personnels qui seraient victimes d'actes à caractère raciste ou antisémite ;
- un cahier des charges sur la formation à l'égalité filles-garçons

— PRÉVENIR LE HARCÈLEMENT

pHARe, un nouveau programme global de prévention du harcèlement

À la rentrée 2021, après une phase d'expérimentation de deux années, le programme pHARe sera généralisé à toutes les académies et dans toutes les écoles et tous les établissements scolaires. pHARe est un programme de prévention du harcèlement qui dotera les écoles et les établissements scolaires d'une stratégie globale d'intervention.

Le programme poursuit les objectifs suivants :

- doter toutes les écoles et les collèges d'un plan de prévention structuré et efficient ;
- assurer la sécurité et le bien-être des élèves en agissant directement sur le climat scolaire ;
- apporter de la sécurité aux équipes pédagogiques en garantissant la traçabilité et la prévisibilité de l'action publique ;
- permettre la création d'une communauté protectrice formée et pleinement engagée dans la lutte contre le harcèlement dans chaque établissement.

Au niveau académique

Chaque académie, sous la conduite du comité de pilotage propose huit jours de formation aux membres de l'équipe ressource sur deux ans.

Au niveau des écoles et établissements scolaires

Les écoles et les établissements signeront une charte dans laquelle ils :

- s'engagent pour deux ans à mettre en place le programme ;
- constituent une équipe ressource de 5 personnels en charge de l'application du protocole et du suivi de la formation proposée par l'académie ;
- formalisent un protocole de traitement, présenté en CESCE et au CVC, puis voté en conseil d'école ou en conseil d'administration et explicité aux familles, aux élèves et aux personnels ;
- forment une équipe d'élèves ambassadeurs collégiens (10 minimum) ;
- mettent en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les parents ;
- participent aux temps forts du programme ;
- organisent 10 heures d'apprentissages annuelles pour les élèves du CP à la 3e.

Dans l'académie de Poitiers, le programme pHARe sera mis en œuvre à la rentrée 2021 pour plus des deux tiers des écoles et collèges soit environ **800 écoles et 99 collèges**.

600 personnes ressources formées en 2021-2022.

Les autres établissements seront concernés par le programme à la rentrée 2022.

Dans les lycées : poursuite des dispositifs

- **Ambassadrices et ambassadeurs lycéens contre le harcèlement** pour initier des projets dans les établissements et les écoles, valoriser, responsabiliser et mobiliser les élèves et les équipes éducatives
- **« Sentinelles »** pour des interventions de Société d'entraide et d'action psychologique : formation de lycéens sentinelles et d'adultes ressources pour lutter contre le harcèlement et toutes les formes de discrimination.

Programme de lutte contre le harcèlement à l'école

pHARe

QU'EST-CE QUE pHARe ?

Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement dans les écoles et les établissements

POUR QUI ?

Pour l'ensemble des écoles et des établissements

EN QUOI CONSISTE pHARe ?

- Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
- Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels
- Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement

QUAND ?

Généralisé dès la rentrée 2021

COMMENT ?

- Impliquer les personnels et les élèves
- Associer parents et partenaires
- Mobiliser les instances de démocratie scolaire et le comité d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement
- Mettre à disposition une plateforme numérique dédiée
- Suivre l'impact de ces actions



À QUOI S'ENGAGE

L'ÉCOLE OU L'ÉTABLISSEMENT pHARe ?

Charte d'engagement pour 2 ans

- Constituer une équipe ressource de 5 personnels formés
- Formaliser un protocole de traitement
- Former une équipe d'élèves-ambassadeurs
- Mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles
- Participer aux temps forts : concours et journée Non au harcèlement, etc.
- Organiser 10 h d'apprentissages annuelles dès le CP

— FAIRE RECULER L’HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE, FAVORISER L’INCLUSION DES ÉLÈVES LGBTQ+

L'éducation contre la haine et les discriminations anti-LGBT est l'une des cinq priorités de l'action publique définie dans le Plan de mobilisation contre la haine et les discriminations anti-LGBT et invite à développer à la fois la prévention auprès des élèves et la formation des personnels d'éducation.

Un comité de pilotage créé le 17 mai 2021 dans l'académie de Poitiers

Ce comité de pilotage a pour missions de

- **Prévenir, sensibiliser, former les personnels et accompagner des actions éducatives au sein des établissements ;**
- **Co-construire avec tous les acteurs-actrices de la communauté éducative, une culture de l'égalité et du respect de l'autre**, garantissant à chaque élève, quel que soit son orientation sexuelle et affective, son identité de genre ou son expression de genre, un traitement égal et une même attention portée à son parcours et son inclusion scolaire.

Il s'appuie sur l'expertise de personnels de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de représentants des associations LGBTQI+ nationales et locales.

A retenir : le 17 mai, Journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la trans phobie demeure un temps fort du calendrier éducatif, où les initiatives mises en œuvre dans les établissements scolaires pour favoriser la prévention des discriminations et des violences de genre et l'inclusion, sont encouragées



1.3 APPORTER UNE CULTURE HUMANISTE À CHAQUE ÉLÈVE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- **Le plan À l'École des arts et de la culture**, lancé en 2018 conjointement avec le ministère de la Culture vise à généraliser l'éducation artistique et culturelle à tous les élèves, à travers **cinq grandes priorités** : la lecture, le chant choral, l'éloquence, l'éducation au regard et l'éducation aux médias et à l'information.
- **Une stratégie de formation inédite** des professeurs et de la création de différents guides et outils pour les aider à construire des projets d'éducation artistique et culturelle dans les différents domaines.

— ÉTENDRE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

- **Une attention particulière** aux territoires ruraux isolés et aux lycées professionnels
- **Création d'un Service inter académique** (Sia) qui associe les délégations académiques à l'action culturelle des (Daac) de Bordeaux, Limoges et de Poitiers pour faciliter le déploiement des dispositifs d'éducation artistique et culturelle à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine.

Un programme académique d'actions culturelles ambitieux de la maternelle au lycée

160 projets d'écoles, de collèges et de lycées soutenus par l'académie en 2021 2022 dans divers domaines artistiques et culturelles :

- Cinéma : festival du film « Solidarité-Tolérance de Loudun, Lycéens et apprentis au cinéma, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine et le Théâtre auditorium de Poitiers (TAP), etc.
- Actions autour de la BD, du livre, de la lecture et de l'éloquence : Minami Manga, Prix Renaudot et Goncourt des lycéens, etc.
- Actions autour de la culture scientifique, technique et industrielle : Faites la science, concours CGénial, les sciences au cœur du métier, etc.
- Projets autour du chant choral : chœur académique d'adolescents, Les fabriques à Musique, Musique O lycée, etc.

- Des actions autour du spectacle vivant : Panique olympique
- Résidences de journalistes ou d'artistes dans le cadre du dispositif ECLAIRCIES pour éducation au regard et aux médias
- **Rentrée 2021 : un nouveau dispositif « Jeunes en librairies »**, porté par la DRAC Nouvelle Aquitaine et les collectivités territoriales

Un large réseau de partenaires

- Les collectivités territoriales : conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseils départementaux, communautés de communes, etc.
- L'agence livre, cinéma et audiovisuel (Alca) Nouvelle-Aquitaine
- Un nouveau dispositif porté par la DRAC Nouvelle Aquitaine et les collectivités territoriales : Jeunes en librairies
- Réseau Canopé dans le cadre du plan de développement du chant choral à l'école
- La CIBDI d'Angoulême Résidences d'auteurs / illustrateurs dans le cadre du dispositif CAP BD, en partenariat avec

Une offre de formation enrichie

- **Près de 20 formations** proposées au plan académique de formation pour accompagner les enseignants des 1^{er} et 2^d degrés dans la mise en œuvre des projets artistiques et culturels en territoire éducatif (Pacte) ou la participation à certains dispositifs et concours.

Chiffres clés de l'éducation artistique et culturelle dans l'académie de Poitiers

- **Plus de 260 000** élèves en moyenne touchés par les **59** dispositifs proposés au programme académique d'actions culturelles (Paac)
- **133** Pacte
- **15** Contrats de territoires en Éducation Artistique et culturelle (CTEAC) :
 - 4 en Charente ;
 - 6 en Charente-Maritime ;
 - 3 dans les Deux-Sèvres ;
 - 2 dans la Vienne.
- **40** professeurs en service éducatifs répartis dans **39** structures culturelles :
 - 770 offres pédagogiques dédiées au public scolaire ;
 - 100 000 visites d'élèves dans les structures culturelles bénéficiant de la médiation des professeurs en service éducatif

A retenir : à compter de janvier 2022, le Pass Culture sera ouvert à tous les élèves de la 4^e à la terminale. Un montant global de 200 € par élève permettra à chacun de bénéficier de sorties individuelles ou collectives accompagnées de leurs professeurs. Cette évolution majeure en matière de politique d'accès à la culture de la jeunesse vient compléter l'offre du Pass Culture actuellement proposée à tous les jeunes de 18 ans. L'objectif est d'atteindre chaque année 100 % des élèves concernés par une action d'éducation artistique et culturelle (EAC) en donnant de nouveaux moyens d'agir aux professeurs et en guidant les élèves vers leur autonomie progressive jusqu'à leur majorité.

— REVALORISER LA PLACE DES HUMANITÉS AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

- Dès la rentrée 2017, **l'enseignement de complément langues et cultures de l'Antiquité (LCA)** au cycle 4 a été revalorisé.
- Les nouveaux programmes du lycée offrent, depuis la rentrée 2019, la possibilité de choisir dès la seconde **l'enseignement optionnel de langues et cultures de l'Antiquité (LCA)**, puis en première et terminale générales et technologiques l'enseignement de **spécialité de littérature, langues et cultures de l'Antiquité (LLCA)**, deux enseignements qui portent un nouvel esprit de confrontation féconde entre le monde antique et notre monde contemporain.
- Le développement de la culture humaniste s'inscrit également et de façon complémentaire dans **l'enseignement de spécialité humanités, littérature et philosophie**

Rentrée 2021 : expérimentation de l'enseignement facultatif « Français et culture antique »

- **Jusqu'à 2 heures hebdomadaires** pour apprendre une langue ancienne et aborder de manière plus consciente la structure et la sémantique de la langue française

5 collèges de l'académie engagés dans cette expérimentation

- En Charente : collèges Alfred de Vigny à Blanzac Porcheresse, Le Petit Mairat à Montembieuf et Albert Micheneau à Villefagnan ;
- En Charente-Maritime : collège L'Ouche des carmes à Aulnay
- Dans La Vienne : collège Issac de Razilly à St Jean de Sauves



1.4 SENSIBILISER AU MONDE QUI NOUS ENTOURE : L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- L'inscription de l'éducation au développement durable (EDD) parmi les **principes généraux de l'éducation** et la création des comités d'éducation à la santé, à la citoyenneté et à l'environnement (CESCE), remplaçant les CESC.
- L'ajout et le développement de contenus relatifs au changement climatique, à la biodiversité et au développement durable dans les **programmes d'enseignement**.
- L'élection d'**éco-délégués** dans chaque classe de collège et de lycée et la création d'un **prix national de l'action éco-déléguée**.

— UN PILOTAGE ACCENTUÉ

La transformation du CESC en CESCE par la loi permet de créer dans tous les établissements une instance de dialogue global et d'élaboration du projet d'établissement, en associant toutes les parties prenantes pour traiter d'un vaste champ de sujets, notamment : la lutte contre l'exclusion, la violence, les discriminations et l'échec scolaire, la promotion de la santé physique, mentale et sociale et de la citoyenneté. Il couvre ainsi plus pleinement les objectifs de développement durable et permettra aux élèves de saisir de façon systémique les interactions entre ces sujets.

— UNE BELLE DYNAMIQUE AUTOUR DE L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- **Plus de 470 écoles, collèges et lycées** mettent en œuvre depuis deux ans des projets d'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- **Une grande diversité d'initiatives** : mise en place d'un jardin pédagogiques, nichoir ou hôtel à insectes, poulailler pédagogique, mare pédagogique ; recyclage des déchets grâce à des composteurs ou un ramassage des déchets compostables ; récupération d'eau ; recyclage des piles, de papier, du papier ou encore des cartouches d'imprimantes, engagement vers une restauration durable (produit bio et locaux), etc.

— UN ENGAGEMENT RÉAFFIRMÉ À TRAVERS DIVERS PARTENARIATS ET DISPOSITIFS

- **Deux dispositifs en partenariat avec la Fondation TARA**
 - « **Graines de Reporters** » sur l'étude de l'océan: chaque année, une dizaine de classes s'engagent dans ce dispositif,
 - « **Plastiques à la loupe** » : nouveau dispositif, en cette rentrée, qui propose aux élèves un travail autour des effets dévastateurs des plastiques dans les mers et océans, sur la faune, la flore et les écosystèmes marins.
- **Un partenariat avec le Parc naturel régional du Marais Poitevin pour la mise en œuvre d'actions d'éducation à l'environnement et au développement sur le territoire du Marais poitevin** pour proposer aux élèves de primaire et collège, un projet centré sur la découverte et la protection de la biodiversité de leur territoire.
- **Le programme Ecorce « Enquêter, Connaître, Observer, Rêver, Comprendre les Enjeux » de la biodiversité de proximité, en partenariat avec le conseil département des Deux-Sèvres, de la Charente et de la Charente-Maritime :**
 - Permettre aux élèves de CM2 et de 6e, une appropriation de leur territoire, leur environnement par la découverte de leur biodiversité de proximité par des approches croisées scientifiques ;
 - Les élèves sont placés dans une démarche d'investigation à partir d'une problématique sur la biodiversité en s'appuyant sur une observation de terrain dans un Espace Naturel Sensible (ENS). Ils bénéficient également de l'interventions de scientifiques
 - Près de 40 classes de CM2 et 6° soit environ 900 élèves participent chaque année à ce dispositif
- **Un partenariat avec l'Agence française de la Biodiversité, pour le développement des Aires marines et terrestres éducatives :** un projet pédagogique et éco-citoyen permettant de placer les élèves dans une dynamique territoriale faisant appel à l'expertise de l'école, de la commune concernée, d'associations d'usagers ou de protection de l'environnement.
- « **La biodiversité dans mon lycée** » en partenariat avec la Région Nouvelle-Aquitaine, développer chez les lycéens une culture scientifique chez les lycéens à travers des conférences chercheurs et d'universitaires

De plus en plus d'établissements labellisés en démarche de développement durable (E3D) dans l'académie de Poitiers :

- **121** labels E3D remis depuis 2017 : **54** en école ; **44** en collège ; **23** en lycée.
- **54 nouveaux labels à la rentrée 2021** : **26** en Charente ; **14** en Charente-Maritime ; **10** dans les Deux-Sèvres ; **4** dans la Vienne.



1.5 FAVORISER L'ENGAGEMENT DÈS L'ÉCOLE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- **Un élargissement des possibilités d'engagement** : écodélégués et des conseils de la vie lycéenne mobilisés en faveur du développement durable ; ambassadeurs Non au harcèlement ; déploiement du SNU.
- Des conseils de la vie collégienne de plus en plus actifs et des rencontres en visio-conférence entre le ministre et des élèves engagés dans le conseil de la vie collégienne de leur établissement.
- Une valorisation de l'engagement dans Parcoursup.

— EXPÉRIMENTATION DU DISPOSITIF « DÉLEGUÉS LYCÉENS DU BIEN-ÊTRE » À LA RENTRÉE 2021 DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

La situation sanitaire implique des règles strictes, notamment en matière d'accès à certaines activités, d'enseignement hybride, et plus généralement de respect des gestes barrières, qui ont une incidence forte sur la vie quotidienne et les relations sociales des élèves. L'ensemble de ces éléments peut, pour certains élèves, être source d'anxiété et avoir des conséquences psychologiques. L'ensemble des personnels de l'éducation nationale (Les personnels de vie scolaire, assistantes sociales, personnels de santé, et psychologues de l'éducation nationale, etc.) se mobilise afin de mieux prévenir, identifier et accompagner les élèves en situation de fragilité psychologique.

En s'appuyant sur les différents échanges avec les lycéennes et lycéens sur leur engagement au sein de leurs établissements, l'académie de Poitiers a décidé d'associer les élèves à la question du bien-être à l'École et d'expérimenter un nouveau dispositif : « Délégué lycéen du Bien-être »

Des délégués de classe volontaires formés

- **Repérer et orienter leurs camarades en situation de fragilité**, vers les personnels ressources, dans une démarche de type « lanceur d’alerte » ;
- **Développer des actions de prévention** collectives positives et propices au bien-être, l’acquisition de compétences psychosociales ;
- **Formation de 150 jeunes volontaires d’ici les vacances d’automne**

Un accompagnement par des adultes ressources autour de trois axes

- Bien-être durable et moments satisfaisants
- Mobilisation de ses forces en pleine conscience
- Notion de bien-être durable.

Huit lycées engagés dans cette expérimentation à la rentrée 2021

- **En Charente** : lycées Marguerite de Valois et Charles coulomb à Angoulême
- **En Charente-Maritime** : lycées Pierre Doriole à La Rochelle et Bellevue à Saintes
- **Dans les Deux-Sèvres** : lycées Ernest Pérochon à Parthenay et Jean Moulin à Thouars
- **Dans la Vienne** : lycées Jean Moulin à Montmorillon et Victor Hugo à Poitiers

A retenir :

- **21 septembre 2021** : journée académique de l’engagement
- **Du 4 au 8 octobre 2021** : semaine de la démocratie scolaire
- **7 octobre 2021** : élection des conseils de la vie lycéenne (CVL)
- **Jusqu’aux vacances d’automne** : formations des délégués lycéens du bien-être

— S’ENGAGER AVEC LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL (SNU)

L’ambition

Le SNU est un projet complémentaire du cadre scolaire visant à impliquer pleinement les élèves dans la vie de la Nation et à préparer leur entrée dans la citoyenneté. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs :

- Faire vivre les **valeurs républicaines** ;
- Renforcer la **cohésion nationale** ;
- Développer une **culture de l’engagement** ;
- Accompagner **l’insertion sociale et professionnelle des jeunes**.

L’organisation

Le SNU s’adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans, en situation de handicap ou non, et sans distinction de parcours (scolarisés en filières générale, technique, professionnelle, agricole, décrocheurs, apprentis, etc.).

4 phases successives à partir de 15 ans

- Une phase préalable d'information et de préparation, qui permet d'informer les familles et de solliciter le volontariat des jeunes ;
- Un séjour de cohésion de deux semaines en hébergement collectif, dans un autre département et structuré autour d'une organisation de la journée type et d'un éventail de modules obligatoires ;
- Une mission d'intérêt général inscrite dans une logique d'accompagnement, de personnalisation des parcours et de mise en pratique de l'engagement sur son territoire ;
- Une phase d'engagement volontaire d'au moins trois mois, réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Plus de 700 jeunes accueillis pour le séjour de cohésion dans l'académie de Poitiers

- **147** au sein du Lycée Pierre-André Chabannes de Chasseneuil-sur-Bonnieure en Charente
- **204** au sein du Lycée professionnel Blaise Pascal à Saint-Jean-d'Angély en Charente-Maritime.
- **126** au Centre de vacances du Lambon à Prailles dans les Deux-Sèvres
- **234** au lycée professionnel agricole régional Jean – Marie Bouloux de Montmorillon pour la Vienne

2

LA RÉUSSITE

DE CHAQUE ÉLÈVE



© Julie Bourges - MENJS



2.1 GARANTIR LA MAÎTRISE DES SAVOIRS FONDAMENTAUX AU PRIMAIRE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

○ **L’instruction est obligatoire dès l’âge de 3 ans.** Le programme de l’école maternelle a été renforcé.

• **Les classes de grande section, de CP et de CE1 des écoles situées en éducation prioritaire ont été dédoublées.**

Hors éducation prioritaire, leurs effectifs sont limités à **24**

• À chaque rentrée scolaire, les élèves de CP, CE1 et 6e passent des **évaluations nationales en français et en mathématiques**, permettant aux professeurs d’adapter leur pédagogie.

• Des **guides de référence** ont été mis à disposition des professeurs des écoles.

• Des **repères et attendus de progression** ont été établis du CP à la 3^e.

— FAVORISER LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE 3 ANS

- **En 2021-2022, dans l’académie de Poitiers, déploiement de conventions de partenariats avec les acteurs de la petite enfance** en particulier avec la CAF et les collectivités territoriales (mairies et associations des maires, conseils départemental :
 - Faciliter le partage d’information
 - Renforcer la communication à destination des familles sur les enjeux de la scolarisation dès 3 ans ;
- **S’appuyer sur les alliances éducatives pour développer une coopération familles - écoles – partenaires** pour mieux accompagner les parents sur le parcours scolaire de leur enfant de 3 à 6 ans.
- **Poursuivre les formations communes enseignants, directeurs d’école et ATSEM, en partenariat avec CNFPT**, sur la scolarisation des enfants de 2 et 3 ans.

— SE PRÉPARER AUX APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX DÈS L'ÉCOLE MATERNELLE

- **Une priorité sur l'acquisition du langage** pour mieux préparer les élèves à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.
- **Des ressources à disposition des professeurs** pour concevoir un enseignement efficace ;

A retenir :

17 et 18 novembre 2021 : un séminaire académique aura lieu sur le thème de la maîtrise des compétences langagières.

— RÉUSSIR L'APPRENTISSAGE DE LA LECTURE

L'apprentissage de la lecture est la première priorité de l'école primaire qui se traduit par différentes mesures visant à améliorer les conditions d'apprentissage pour les enfants (dédoublage en éducation prioritaire) et à renforcer l'expertise didactique des professeurs (Plan français, guides de référence *Pour enseigner la lecture et l'écriture en CP et Pour enseigner la lecture et l'écriture en CE1*).

Zoom sur : le Plan français

- **Une formation renforcée des professeurs des écoles** sur un cycle de 6 années scolaires.
- **Une offre de proximité** basée sur la collégialité, proximité et confiance pour répondre au plus près aux problématiques des professeurs
- **570** professeurs des écoles accompagnés
- **54** formateurs pleinement mobilisés pour la mise en œuvre du plan français ont bénéficié de formations nationales expertes.
- **En 2021-2022** poursuite de la dynamique du plan français



2.2 RELEVER LE NIVEAU EN MATHÉMATIQUES DE LA MATERNELLE À LA TERMINALE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- La mise en œuvre d'un Plan mathématiques après le rapport **21 mesures pour enseigner les mathématiques** de Cédric Villani et Charles Torossian (2018).
- La formation de tous les professeurs des écoles en constellations, sur un cycle de six ans, grâce au déploiement de près de mathématiques de circonscription (RMC).
- La création de laboratoires de mathématiques
- La production de guides et ressources pour enseigner, comme le guide *Pour enseigner les nombres, le calcul et la résolution de problèmes au CP*

— LE PLAN MATHÉMATIQUES 1^{ER} ET 2^D DEGRÉS

Depuis trois ans, les mathématiques sont au cœur des priorités de l'école maternelle au lycée.

Le Plan mathématiques dans le 1^{er} degré

Une transformation profonde de la formation continue des professeurs des écoles en mathématiques a été engagée. **Le référent mathématiques, cheville ouvrière de cette transformation, est aujourd'hui présent dans chaque circonscription. Il accompagne des groupes de 6 à 8 professeurs des écoles**, les « constellations », pour une formation intensive d'au moins cinq jours centrée sur une thématique de travail choisie par chaque constellation **Chaque enseignant du premier degré** bénéficie désormais **tous les six ans** d'une formation approfondie en mathématique (30h) en fonction de ses besoins et au plus près des pratiques de classes.

- **52 référents mathématiques de circonscription** dans l'académie de Poitiers

- 13 en Charente
- 13 en Charente-Maritime
- 15 dans les Deux-Sèvres
- 11 dans la Vienne

- **700** professeurs des écoles accompagnés tous les ans pendant 6 ans

Un plan pour les mathématiques au collège

- Des ressources pour les professeurs, leur permettant de préciser leurs gestes professionnels ;
- Un accompagnement par la formation au niveau national, déployé ensuite en académie pour s'adapter aux besoins ;
- Des ressources pour guider les chefs d'établissement.

Les labos de mathématiques : des espaces d'innovation pour les enseignants

Les Laboratoires de mathématiques est un dispositif, d'expérimentation, de formation et de Recherche pour les équipes de professeurs d'écoles du 1^{er} degré et les enseignants de mathématiques du 2^d degré. Il a pour objectif de **favoriser le développement et la mutualisation des compétences, des ressources et des expériences entre enseignants** afin d'accroître l'efficacité de l'enseignement à destination des élèves et des étudiants.

- **15 laboratoires de mathématiques dans l'académie à la rentrée 2021**

- **2 en Charente** : collège Antoine Delafont à Montmoreau ; lycée Charles Coulomb à Angoulême ;

- **5 en Charente-Maritime** : collège Pierre Mendès-France à La Rochelle ; collège André Dulin à Aigrefeuille d'Aunis ; lycée Jean Daudet et LP Doriole à La Rochelle ; LP de l'Atlantique à Royan ;

- **2 dans les Deux-Sèvres** : collège Anne Frank à Sauzé-Vaussais ; lycée Jean Macé à Niort ;

- **6 dans la Vienne** : Collège Léon Huet de La Roche Posay ; collège Pierre de Ronsard à Poitiers ; LP2I à Jaunay-Clan ; lycée Aliénor d'Aquitaine à Poitiers ; lycée André Theuriet à Civray ; lycée du Bois d'Amour à Poitiers

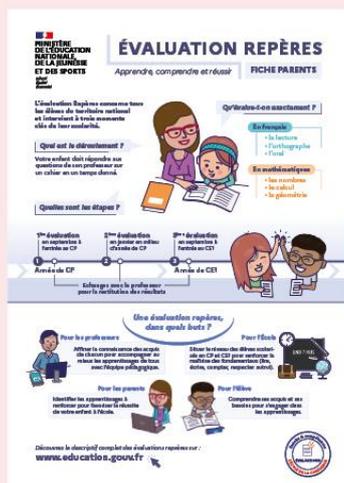
Évaluations CP et CE1 : une restitution plus claire pour les parents

OBJECTIFS

- Expliquer ce qui est évalué et dans quel but
- Répondre aux questionnements des parents

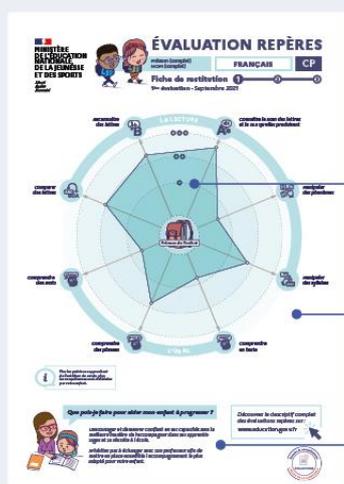
COMMENT ?

- Le professeur remet aux parents un document de restitution individuelle* composé de 2 parties :



1. UNE FICHE DE PRÉSENTATION DES ÉVALUATIONS

- Des réponses aux questions que peuvent se poser les parents d'élèves :
 - sur le déroulement des évaluations
 - sur leurs objectifs
- Une frise chronologique pour visualiser l'ensemble du processus d'évaluation



2. UNE FICHE DE POSITIONNEMENT DE L'ÉLÈVE PAR DISCIPLINE : FRANÇAIS ET MATHÉMATIQUES

- Des niveaux \oplus , $\oplus\oplus$ et $\oplus\oplus\oplus$ pour symboliser la montée en compétences
- Une modélisation en radar pour :
 - donner une vue d'ensemble
 - identifier plus facilement le niveau de l'élève dans les différentes compétences évaluées
- Des informations pour encourager les parents à s'impliquer aux côtés de leur enfant

* Élaboré par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère, sur la base d'une consultation de parents d'élèves, de professeurs et de directeurs d'école.

— ACCOMPAGNER LE TRAVAIL PERSONNEL DES ÉLÈVES : DEVOIRS FAITS AU COLLÈGE

En s'adaptant au contexte de chaque établissement, Devoirs faits répond au défi pédagogique que la crise sanitaire a imposé au système éducatif. Le dispositif s'est enrichi d'une nouvelle dimension avec le développement de e-Devoirs faits, permettant aux collégiens des milieux ruraux rencontrant des difficultés de transport de bénéficier de l'aide aux devoirs à distance.

- Permettre aux élèves de trouver le soutien nécessaire pour faire leurs devoirs.
- Un programme de justice sociale et d'aide pour les familles
- Un moyen de réduire les inégalités résultant des conditions de travail des élèves à domicile
- Une mise en place dès les premiers jours de septembre

Un dispositif bien installé dans l'académie

- À l'automne 2020, **29,7 %** des collégiens de l'académie avaient profité de Devoirs faits dont : **39,9 %** en sixième, **30,1 %** en cinquième, **25,3 %** en quatrième et **23,4 %** en troisième
- Les élèves ont bénéficié d'en moyenne **3 h** d'accompagnement par semaine

e-devoirs-faits dans le département des Deux-Sèvres

Objectifs :

- Rendre accessible le dispositif dépendant des transports scolaires ;
- Proposer aux élèves un créneau sur un temps réservé aux devoirs depuis leur domicile ;
- Aider à la construction de l'autonomie dans le travail
- Accompagner les élèves qui rencontrent des difficultés d'organisation, d'anticipation, etc.

Les créneaux : le soir entre 17 h 30 et 19 h ; le mercredi après-midi et le samedi matin.

Les encadrants : des professeurs volontaires, des AED, des AESH, etc.



2.3 PERSONNALISER LES PARCOURS : LA RÉFORME DES BACCALaurÉATS

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Un lycée rénové avec des enseignements de spécialité en première générale : **plus de liberté pour plus de réussite**
- Une voie professionnelle renforcée pour répondre aux nouveaux besoins de compétences, en lien notamment avec les transitions écologique et numérique ; **Une nouvelle organisation des enseignements pour mieux accompagner les élèves.**
- Un développement de l'**apprentissage** en lycée professionnel

— UNE CARTE DES FORMATIONS ENRICHIE EN VOIE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE DANS L'ACADÉMIE A LA RENTRÉE 2021

Ouverture en première générale d'un nouvel enseignement de spécialité - "éducation physique, pratiques et cultures sportives: 1 à 3 établissements de l'académie proposeront à titre expérimental cet enseignement de spécialité avant un déploiement plus large en 2022 ;

Ouverture de l'option « Langue et culture de l'antiquité – Grec » au lycée Jean Hyppolite de Jonzac (17)

Ouverture de l'option « Culture et pratique de la danse, de la musique ou du théâtre » en seconde générale et technologique lycée Victor Hugo à Poitiers (86)

Ouverture d'un bac technologique « Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A) au lycée Emile Combes à Pons (17)

Ouverture d'un bac technologique « Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG) » au lycée pilote innovant international (LP21) à Jaunay-Marigny (86).

Un déploiement plus large de l'enseignement de spécialité Numérique et science informatiques (NSI) à la rentrée 2021

- **Un objectif** : favoriser l'orientation et l'ambition vers les disciplines scientifiques notamment celles tournées vers les métiers de demain.
- **53 %** des lycées de l'académie proposeront désormais cet enseignement de spécialité, avec une ouverture dans les lycées suivants : Marguerite de Valois à Angoulême (16) ; Sainte-Marthe à Chavagnes (16) ; Cordouan à Royan (17) ; Jean Macé à Niort (79) ; Camille Guérin à Poitiers (86)
- **Pour rappel** : rentrée 2020, NSI proposé dans 43 % des lycées de l'académie

— UNE OFFRE DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES ÉQUILIBRÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA RÉGION ACADÉMIQUE DU CAP AU BTS

- **Une collaboration étroite et un protocole d'élaboration partagé** avec le conseil régional Nouvelle-Aquitaine à l'échelle de la région académique
- **Une attention portée sur la capacité d'insertion des formations** proposées afin de permettre à chaque élève d'aller au bout de son potentiel ou de son projet tout en veillant à le conseiller sur les perspectives d'emploi ou de poursuite d'études
- **Un développement des formations en apprentissage dans tous les lycées professionnels de l'académie** aux côtés des formations scolaires afin de garantir la sécurisation des parcours

Quelques exemples d'évolution de la carte des formations professionnelles à la rentrée 2021

- **Ouverture** d'un bac pro « Métiers de la sécurité » au LP Leonard de Vinci à Bressuire (79)
- **Augmentation de capacité d'accueil** du Bac Pro « Accompagnement soins et services à la personne » au LP Simone Signoret à Bressuire (79)
- **Ouverture d'un BTS** « Management opérationnel de la sécurité » au LP Le Dolmen à Poitiers afin de favoriser la poursuite d'études après le bac pro « Métiers de la sécurité »
- **Un travail engagé pour améliorer l'insertion professionnelle des élèves et des apprentis sur le territoire académique.** : Diminution 50 % des capacités d'accueil des bac pro « Gestion administration » en faveur de formations offrant une meilleure insertion professionnelle telles que : Bac pro « Accompagnement soins et services à la personne », « transport » ; « logistique » ; « sécurité » ; « accueil »

— UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DE L'APPRENTISSAGE DANS L'ACADÉMIE DE POITIERS

- **1 250 apprentis à la rentrée 2021** : une hausse des effectifs de 21% sur les 4 dernières années ;
- **Une offre enrichie avec 12 nouvelles formations** à la rentrée 2021
- **Une croissance des formations en mixité de public et de parcours** : 62% de l'offre de formation désormais en mixité de public (élèves et apprentis)



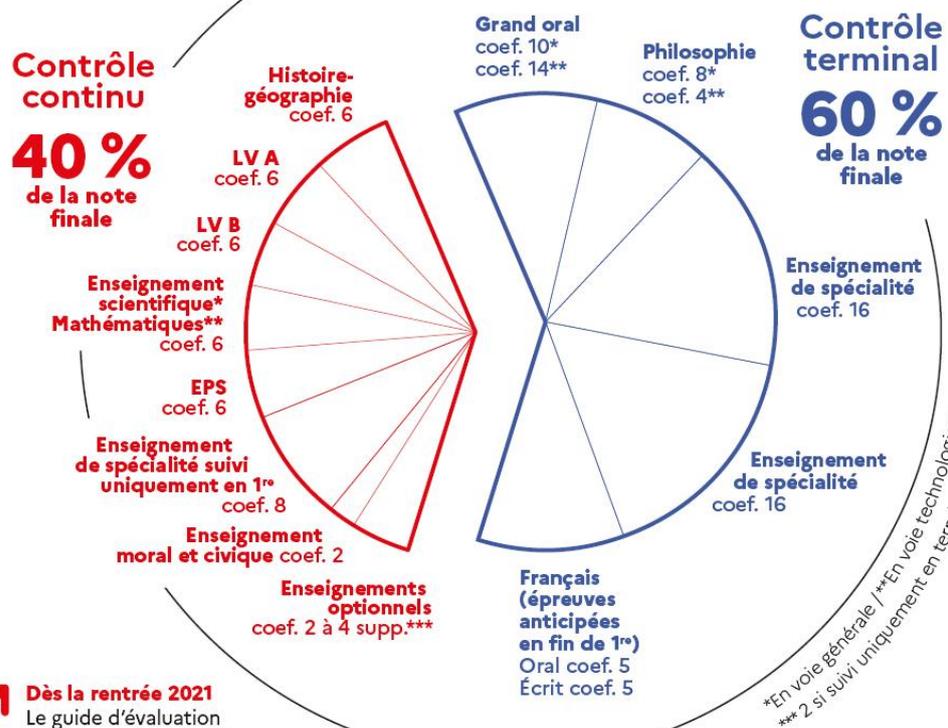
Un lycée **renové**

Objectifs

- Consolider le contrôle continu
- Bien répartir les coefficients entre contrôle continu et contrôle terminal
- Valoriser les enseignements optionnels

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE 2021-2022

RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE



➔ Dès la rentrée 2021
Le guide d'évaluation de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche est étendu à la classe de 1^{re}

➔ Calendrier des épreuves

- Épreuves anticipées de français en fin de 1^{re}
- 2 épreuves d'enseignements de spécialité au printemps de l'année de terminale
- Philosophie et Grand oral en fin de terminale

Le nouveau bac :
+ lisible, + simple, + robuste,
pour une entrée dans le supérieur réussie

VOIE PROFESSIONNELLE LES NOUVEAUTÉS 2021

CAP : UN NOUVEAU PARCOURS DE RÉUSSITE EN 3 ANS

Pour les élèves qui entrent en 2^e année de CAP à la rentrée 2021, selon leur souhait et compte tenu de leurs difficultés

Le parcours CAP en 1 an est également maintenu



DÉPLOIEMENT DE LA CO-INTERVENTION

- Tous les élèves de CAP, 2^{de} pro, 1^{re} pro et Tle pro concernés
- **À partir de la terminale 2021-2022 :** plus de liberté pour les établissements qui pourront remplacer la co-intervention par un autre module ; poursuite, dans la continuité des classes de 2^{de} et de 1^{re}, de la co-intervention enseignement professionnel et français/enseignement professionnel et mathématiques-sciences
- Organisation de la co-intervention entre enseignement professionnel et d'autres disciplines d'enseignement général
- Mise en place d'un « atelier de philosophie »
- Renforcement de l'horaire dédié à l'accompagnement pour le projet post baccalauréat de l'élève

POURSUITE DU TRAVAIL DE CHEF-D'ŒUVRE POUR LES ÉLÈVES DE TERMINALE PRO

- 56 h de formation en 1^{re}
- 52 h en terminale

La réalisation du chef-d'œuvre se poursuit pour les élèves entrés en CAP en 2020



5 NOUVELLES FAMILLES DE MÉTIERS EN SECONDE PRO

- Réalisation d'ensembles mécaniques et industriels
- Transitions numérique et énergétique
- Maintenance des matériels et des véhicules
- Pilotage et maintenance d'installations automatisées
- Agencement, menuiserie et ameublement

Soit 14 familles de métiers au total, avec les métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics, les métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique, les métiers de la relation client, les métiers de l'aéronautique, les métiers des industries graphiques et de la communication, les métiers de l'hôtellerie-restauration, les métiers de l'alimentation, les métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment et les métiers de la beauté et du bien-être

DÉPLOIEMENT DES MODULES D'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DE POURSUITE D'ÉTUDES

À la rentrée 2021, les élèves de Tle pro pourront suivre :

- un module de préparation à la poursuite d'études (notamment vers un BTS)
- un module de préparation à l'insertion professionnelle dans la continuité de l'expérience qu'ils ont acquise, en vue de maîtriser les principaux codes de l'entreprise, les compétences attendues et de se repérer dans le marché de l'emploi du secteur professionnel qu'ils visent



2.4 OUVRIR LE CHAMP DES POSSIBLES : LA REFORTE DE L'ORIENTATION

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Un accompagnement à l'orientation renforcé :
 - un temps dédié pour tous les élèves de la 4^e à la terminale ;
 - deux professeurs principaux en terminale ;
 - des services en ligne pour choisir son orientation et son affectation ;
 - le Printemps de l'orientation : **3** jours dédiés en 2^de et en 1^{re}.
- Parcoursup à l'heure du nouveau bac avec plus de formations accessibles : **19 000** formations dont près de **5 000** en apprentissage.
- L'orientation, une compétence partagée entre les régions et l'État.
- Des télé services pour simplifier les procédures d'orientation et d'affectation

— UNE ORIENTATION AU PLUS PRÈS DES ÉLÈVES ET DES TERRITOIRES

Au sein des collèges et des lycées

Les professeurs principaux, notamment en Terminale jouent un rôle essentiel pour l'animation des heures dédiés à l'orientation. Ils sont aidés par les personnels de l'orientation.

- Points réguliers avec les élèves ;
- Information des élèves ;
- Organisation des forums de l'orientation et des métiers ;
- Encourager les élèves à faire des stages et à participer à des journées portes ouvertes ;
- Faire intervenir les services de l'orientation de la Région

Au cœur des territoires

Afin d’ancrer les services d’orientation au plus près de l’offre de formation régionale et des besoins économiques locaux, l’État a confié aux régions des responsabilités nouvelles en matière d’orientation : les régions pourront intervenir dans les lycées et les collèges et organiser des actions d’information directement auprès des élèves dans le cadre du temps dédié.

- **Un cadre national de référence signé en mai 2019 avec l’association des Régions de France** qui précise les rôles respectifs de l’État et des régions et garantit l’unité de service public par une diffusion d’une information exhaustive et objective.
- **Une convention régionale dans chaque région académique** qui définit les modalités concrètes de coordination des actions de l’État et des régions.
- **Possibilité pour la région de mandater des partenaires pour mener les actions d’information** : les entreprises du territoire, les chambres consulaires, les branches professionnelles, et également des associations locales ou nationales. Elle s’assurera que ces partenaires diffusent une information objective et exhaustive.



2.5 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES TOUT AU LONG DE LA SCOLARITÉ

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- La mise en place d'un **cadre de référence des compétences numériques** depuis la rentrée 2019.
- L'inscription de l'évaluation des compétences numériques des élèves dans le dernier bilan périodique du livret scolaire unique en classe de CM2 et en 6e.
- La certification du niveau de maîtrise des compétences numériques à tous les élèves de 3e et de terminale.
- La création d'un **enseignement de sciences numériques et technologie en seconde**, et d'une **spécialité numérique et sciences informatiques en 1re et terminale générales**.
- La création du **Capes de numérique et sciences informatiques (2020)** et de l'**agrégation d'informatique (2022)**.

— PARCOURS PIX : POUR ÉVALUER, DÉVELOPPER ET CERTIFIER LES COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

Pix est un service public en ligne, ouvert à tous : aux collégiens dès la 5e, aux lycéens, aux étudiants, aux professionnels de tous secteurs et à tous les citoyens. Articulant évaluation, développement et certification de compétences numériques, il a pour objectif d'accompagner l'élévation du niveau général de compétences numériques tout au long de la vie.

La certification Pix

La certification Pix sera obligatoire à compter de la rentrée 2021 pour les élèves des classes de 3^e, de fin de cycle terminal des lycées généraux, technologiques ou professionnels et dans l'année d'obtention de leur CAP, ainsi que pour les étudiants en dernière année des formations de STS et CPGE dispensées en lycée public et privé sous contrat.

En 2020-2021 10 976 élèves ont passé une certification dont 2 041 lycéens ou élèves d'EREA et 8 935 collégiens

- 90,40% des établissements ont été actifs sur Pix Orga (l'outil de suivi pédagogique) soit 273 établissements
- 120 collèges et 40 lycées et EREA ont fait passer des certifications,
- 102 collèges et lycées ont une certification programmée
- 15 850 élèves sont inscrits à une session

La certification des compétences

Les compétences numériques constituent un élément essentiel du parcours scolaire, de l'insertion professionnelle et de la vie citoyenne dans une société dont l'environnement technologique évolue constamment.

Afin de réaliser un test de positionnement des élèves de la 5^e à la Terminale, Pix a mis à disposition pour la rentrée scolaire 2021-2022 des parcours de rentrée.

En 3^e et Terminale, l'élève doit valider le niveau 1 dans au moins 5 compétences parmi les 16 existantes, ce qui correspond au minimum requis pour passer la certification. Ce test permet aussi de savoir sur quels points l'élève a besoin de renforcer ses connaissances ou compétences qui seront ensuite travaillées dans l'ensemble des disciplines.

Les enseignants sont accompagnés par la direction académique du numérique éducatif avec un parcours de formation en ligne et en établissement au plus près des pratiques et des besoins.



2.6 ÉLARGIR SES HORIZONS

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Le déploiement du **Plan langues vivantes** qui vise une meilleure maîtrise des langues vivantes étrangères selon les propositions du rapport Manès-Taylor *Oser dire le nouveau monde*.
- Le renforcement de la **précocité des apprentissages** ainsi qu'une **ouverture à la diversité linguistique** sur l'ensemble de la scolarité et dans les activités périscolaires.
- À l'occasion de la présidence française de l'Union européenne, la généralisation des partenariats scolaires européens et l'ambition d'accroître le nombre de **labels Euroscol en 2022**.

— UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR LES LANGUES VIVANTES DE LA MATERNELLE AU LYCÉE

Expérimentation du parcours éducatif « Langues » dans l'académie de Poitiers

- Permettre aux élève de construire progressivement un parcours en langues vivantes étrangères, basé sur ses expériences vécues sur le temps scolaire, péri-scolaires ou extra-scolaires tout au long de leur scolarité.
- Mettre en œuvre une véritable continuité de rencontres et d'enseignement des langues vivantes étrangères et rares, autour de projets donnant du sens aux apprentissages et s'appuyant sur les richesses du territoire ;
- Dans chaque département, 2 territoires (un en anglais et un dans une autre langue) seront donc identifiés pour participer à cette expérimentation ;

Amplifier la démarche de labellisation « Euroscol »

Le label « Euroscol » s'adresse aux écoles et établissements publics et privés sous contrat qui souhaitent faire de l'ouverture sur l'Europe un levier stratégique au service de la réussite de tous les élèves, de leur mobilité et du renforcement de l'apprentissage des langues et envisager la création à terme d'un espace européen de l'éducation.

40 écoles, collèges et lycées labellisés dans l'académie de Poitiers

- 8 en Charentes
- 6 en Charente-Maritime
- 11 dans les Deux-Sèvres
- 15 dans la Vienne

Création d'un test de positionnement en anglais pour les élèves de troisième

Créé en juin 2021 ce **test de positionnement en ligne a pour objectif de mieux attester du niveau des élèves de 3^e en anglais**, dans le cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL): activités de compréhension écrite et orale, connaissances du lexique et de la grammaire.

— FAVORISER LA MOBILITÉ DES ÉLÈVES EN EUROPE

Tout au long de son parcours, des opportunités sont ouvertes à l'élève pour découvrir l'Europe

- Participer à un projet en ligne
- Participer à un échange individuel de jeunes
- Participer à une mobilité collective
- Faire son stage professionnel dans une entreprise européenne Etudier dans un établissement scolaire ou supérieur

LE PARCOURS DE MOBILITÉ DE L'ÉLÈVE



3

L'ÉGALITÉ

DES CHANCES



© Xavier Schwebel - MENJS



3.1 DÉVELOPPER UN GRAND SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLE INCLUSIVE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Une augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les établissements scolaires à la rentrée 2021.
- Une augmentation significative du nombre AESH en cinq ans.
- Une nouvelle organisation territoriale : un service de l'École inclusive dans chaque département et **100 %** du territoire national couvert par des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial) à la rentrée 2021.
- L'ouverture à tous les publics de la plateforme Cap École inclusive

— MIEUX ACCUEILLIR LES PARENTS ET MIEUX SCOLARISER LES ÉLÈVES

- **Mise en place, dès le mois de juin du numéro vert national unique à destination des familles : 0 805 805 110** pour un accès direct aux cellules départementales d'accueil, d'écoute et de réponse.
- **Reconduction des entretiens d'accueil avec** la famille, l'enseignant de la classe dans le 1er degré ou le professeur principal dans le second degré, et le ou les AESH (lorsque l'élève est accompagné), de la pré-rentrée aux congés d'automne

— POURSUIVRE LES ÉVOLUTIONS DU MÉTIER D'AESH (ACCOMPAGNANT D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP)

- **Une amélioration du statut** : généralisation du CDD de 3 ans renouvelable une fois avant CDI ;
- **60 heures de formation d'adaptation à l'emploi et des modules de formation continue** déclinés dans chaque département ;
- **Création de postes d'AESH référents dans chaque département ;**

— RENFORCER LES COOPÉRATIONS

Les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH)

- Poursuivre le travail d'accompagnement des besoins avec les La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)
- Travailler sur l'absence de solutions, notamment en établissement médico-social
 - Installer une commission spécifique pour les élèves en situation de handicap ;
 - Déployer à l'échelle régionale des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap (EMAS) pour aider le quotidien des écoles

Le secteur médico-social

- Fixer un cadre de rencontres entre les acteurs de l'Éducation nationale et ceux du secteur médico-social permettant les échanges réguliers nécessaires ;
- Développer l'offre de Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) ;
- Augmenter le nombre de classes externalisées des établissements médico-sociaux en établissements scolaires.



Le service public de l'École inclusive

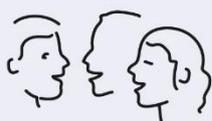
Objectif : assurer une scolarisation de qualité à tous les élèves de la maternelle au lycée en prenant en compte leurs singularités.

La scolarisation des élèves en situation de handicap : état des lieux

	→ Élèves en situation de handicap scolarisés	→ Accompagnants (AESH)
2017	10 685	1 110
2018	10 804	1 452
2019	11 162	2 341
2020	11 202	2 780
2021	11 665	2 900

+ 1 183 emplois d'AESH créés depuis 2017 en ETP

UN DIALOGUE RENFORCÉ AVEC LES FAMILLES



CELLULES
D'ÉCOUTE ET
DE RÉPONSE

0 805 805 110

n° vert actif
toute l'année



ENTRETIEN
D'ACCUEIL
DES FAMILLES

avec l'équipe
pédagogique



DEMANDE
D'AMÉNAGEMENT
AUX EXAMENS

simplification
de la procédure :
un formulaire unique
par examen



COMMISSION
SPÉCIFIQUE
D'AFFECTATION

instance départementale chargée
de proposer une affectation
aux élèves en situation de handicap
sans solution de scolarisation

UNE FORMATION SOUTENUE POUR LES PERSONNELS



FORMATION INITIALE

- Une formation à l'École inclusive pour tous les nouveaux professeurs
- 60 h de formation pour les AESH



FORMATION SPÉCIALISÉE

- Création du Cappei
- Obtention possible du Cappei par validation des acquis de l'expérience professionnelle
- 1 400 départs en formation par an



FORMATION CONTINUE

- Augmentation du nombre de stages nationaux de formation : x 2,5 depuis 2017
- L'École inclusive priorité des plans de formation académiques



RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

- Création de Cap École inclusive
- Nombreuses ressources sur Éduscol et les sites académiques

➤ Le pilotage de l'École inclusive

- Les comités départementaux de suivi de l'École inclusive sont chargés de la coordination et de l'amélioration des parcours de scolarisation et de formation des enfants, des adolescents ou des jeunes adultes en situation de handicap.

- Le comité national est chargé de suivre le déploiement de l'École inclusive sur le territoire et d'en identifier les conditions de réussite.



3.2 NE LAISSER AUCUN JEUNE SANS SOLUTION

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Le prolongement de l’instruction obligatoire de 16 à 18 ans.
- Une meilleure identification des jeunes qui ne sont ni en formation, ni en emploi.
- La fusion des Parcours d’excellence avec les Cordées de la réussite en un seul dispositif avec un accompagnement continu de la 4^e à la terminale.

— UNE OBLIGATION POUR LES JEUNES MINEURS NI EN ÉTUDES, NI EN EMPLOI

L’obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans mise en œuvre en septembre 2020 constitue un levier essentiel pour lutter contre le décrochage scolaire et faciliter l’accès des jeunes mineurs à la qualification et à l’emploi. **Elle concerne, en plus des décrocheurs scolaires mineurs, les jeunes diplômés mineurs qui ne poursuivent pas de formation et restent sans emploi, bien qu’étant titulaires d’une certification.** Elle s’inscrit dans le cadre du plan #1jeune1solution, et du Plan national d’investissement dans les compétences

Un meilleur repérage des jeunes sans solution

Une évolution du système d’information dédié au décrochage scolaire permet de repérer plus précocement les jeunes sans solution et d’améliorer le suivi partenarial des CIO et des missions locales.

Des actions d’intervention et de remédiation accompagnées par la mission de lutte contre décrochage scolaire

- Mise en œuvre de système d’accompagnement spécifique avec tutorat ;
- Remise à niveau et construction du projet professionnel dans les 14 pôles d’accompagnement à la persévérance scolaire (PAPS) ;
- Préparation au baccalauréat dans le microlycée de St Maixent l’Ecole. Extension des organisations en réseau sur les territoires pour développer l’offre de solutions, etc.

747 jeunes suivis dans le cadre des actions d'intervention et remédiation en 2020-2021

- 456 inscrits dans des parcours modulaires d'accompagnement
- 218 jeunes dans un PAPS avec des modalités d'entrées et de sorties permanentes
- 30 jeunes sur des modules de réparation aux examens, clauses sociales, ateliers
- 43 jeunes accueillis dans la structure de retour à l'école de l'académie de Poitiers, le microlycée du Haut Val de Sèvre de St Maixent- l'École (en classes de première et de terminale)

— FAVORISER DES PARCOURS D'EXCELLENCE

15 Cordées de la réussite dans l'académie

Les Cordées de la réussite permettent une plus grande équité sociale dans l'accès aux formations d'excellence. Il s'agit d'un dispositif interministériel porté par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse ainsi que le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et du ministère de la Cohésion des territoires. **La « tête de cordée » est un établissement d'enseignement supérieur (lycée avec CPGE ou BTS)** qui met à la disposition de collégiens et de lycéens qui se trouvent dans les quartiers prioritaires de la ville ou en zone rurale des tuteurs pour accompagner les élèves. **Les élèves bénéficient d'un accompagnement renforcé et d'actions d'ouverture sociale et culturelle** (visite de musées, information à l'orientation, visite d'entreprise, etc.) qui leur permettent de prendre confiance en eux et en leur réussite.

- **75 établissements** de l'académie dont **44 collèges engagés**
 - **En Charente** : 5 cordées ; 549 élèves encordés
 - **En Charente-Maritime** : 4 cordées ; 299 élèves encordés
 - **Dans les Deux-Sèvres** : 3 cordées ; 1 183 élèves encordés
 - **Dans la Vienne** : 3 cordées ; 391 élèves encordés
- **2 422 élèves** de la 4ème à la terminale seraient impliqués dans ce dispositif : l'objectif de doublement du nombre d'élèves encordés est donc atteint.

En projet en 2021-2022:

- Cordée université de Poitiers avec la cité scolaire de Montmorillon
- Cordée La Rochelle Université avec 6 EPLE de Charente maritime
- Cordée Ecole de Gendarmerie nationale de Rochefort avec 4 collèges et 3 lycées de Charente Maritime
- Cordée Sciences Po campus de Poitiers avec les 4 lycées CEP (Branly – Desfontaines - Aliénor d'Aquitaine – J. Moulin Thouars
- Cordée ENSIP avec collège Bloch Sérazin
- Cordée Lycées Parthenay et St Maixent l'école avec collèges du bassin

4 lycées de l'académie de Poitiers engagés dans le dispositif Convention éducation prioritaire (CEP) Science Po Paris

La convention éducation prioritaire (CEP) de Sciences Po Paris. Le CEP est un programme d'ouverture sociale, unique en France par son ampleur et son ambition, est destiné aux élèves méritants scolarisés dans des lycées relevant de l'éducation prioritaire. Ce dispositif s'appuie sur un ensemble complet de mesures d'accompagnement du lycée au diplôme, pour offrir à tout élève méritant les mêmes chances de se construire un parcours académique d'excellence.

- **Le lycée Branly de Châtelleraut (86) :** proposition pédagogique autour des trois ambitions attendues de Sciences Po (connaissances et méthodes, veille de l'actualité, ouverture culturelle et artistique). Plusieurs thèmes de travail ont été proposés, à titre d'exemple « histoire des idées et des idéologies », institutions et système politique en France depuis 1958...)
- **Le lycée Desfontaines à Melle (79) a fait le choix d'un fil rouge sur « les femmes »,** et en déclinant ce choix dans différentes perspectives : les femmes et l'engagement, les femmes et les sciences, les femmes et la littérature, les femmes et le cinéma, etc.
- **Le lycée Marguerite de Valois à Angoulême (16)** propose diverses activités (revue de presse, exposés, fiches de lecture, podcasts...) et thématiques de travail (A titre d'exemple : la gouvernance, l'opinion publique, médias et enjeux géostratégiques...)
- **Le lycée Jean Moulin de Thouars (79)** met en avant les différents partenariats et intervenants (élus locaux, journalistes...).

Faciliter l'accueil des bacheliers dans l'enseignement supérieur dans le cadre du plan de relance

18 places ont été créées en :

- BTS Management Commercial Opérationnel au lycée Jean Monnet Cognac (6 places) ;
- BTS Maintenance des véhicules option voitures particulières au Léonce Vielleux La Rochelle (6 places) ;
- BTS Services - Service et prestation des secteurs sanitaire et social à la Venise Verte Niort (6 places).



3.3 DONNER LES MÊMES CHANCES À TOUS LES ÉLÈVES SUR TOUT LE TERRITOIRE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Une **amélioration des conditions d'apprentissage** : dédoublement des classes de grandes sections de maternelle, de CP et CE1 en éducation prioritaire et plafonnement à 24 élèves pour ces mêmes classes dans les autres territoires.
- Le **renforcement des alliances éducatives** avec le Plan mercredi et les Cités éducatives, mais aussi les territoires éducatifs ruraux, les internats d'excellence ou encore les vacances apprenantes
- Un soutien constant à l'**École rurale**

— POURSUITE DU DÉDOULEMENT DE CLASSES EN ÉDUCATION PRIORITAIRE ET PLAFONNEMENT DES CLASSES DE GS, CP, CE1 À 24 ÉLÈVES

- **Un objectif** : combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles ;
- **Mise en place d'une pédagogie adaptée** pour garantir l'efficacité du dispositif : donner du sens aux apprentissages et les envisager dans leur progressivité ;

DÉPLOIEMENT DES CLASSES DÉDOUBLÉES DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

2017	2018	2019	2020	2021
<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des CP dédoublés en REP+ 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des CP dédoublés en REP+ • 100 % des CE1 dédoublés en REP+ • 100 % des CP dédoublés en REP 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des CP dédoublés en REP+ • 100 % des CE1 dédoublés en REP+ • 100 % des CP dédoublés en REP • 100 % des CE1 dédoublés en REP 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des CP dédoublés en REP+ • 100 % des CE1 dédoublés en REP+ • 100 % des CP dédoublés en REP • 100 % des CE1 dédoublés en REP • 32,4 % des GS dédoublés en REP/REP+ 	<ul style="list-style-type: none"> • 100 % des CP dédoublés en REP+ • 100 % des CE1 dédoublés en REP+ • 100 % des CP dédoublés en REP • 100 % des CE1 dédoublés en REP • 63,4 % des GS dédoublés en REP/REP+

À la rentrée scolaire 2021, **3 020 élèves** sont concernés.

PLAFONNEMENT DES CLASSES À 24 (HORS ÉDUCATION PRIORITAIRE)



+ de 80 %
des classes de GS, CP et CE1 de l'enseignement public bénéficieront d'un effectif inférieur ou égal à 24 élèves à la rentrée 2021.

— UN SOCLE NUMÉRIQUE POUR LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES (SNEE)

Dans le cadre du plan de relance, le SNEE est un appel à projets visant à réduire les inégalités scolaires et à soutenir la généralisation du numérique éducatif pour l'ensemble des écoles qui n'ont pas atteint le socle numérique de base. Il propose de couvrir simultanément, le volet "**équipement d'un socle numérique de base**" et le volet "**services et ressources numériques**".

2,7 millions d'euros pour les écoles de l'académie de Poitiers

- 611 909 € pour la Charente
- 1 078 948 € pour la Charente-Maritime
- 499 013 € pour les Deux Sèvres
- 551 920 € pour la Vienne

La première vague* du déploiement concerne :

- 76 écoles pour 73 communes en Charente
- 120 écoles pour 105 communes en Charente-Maritime
- 47 écoles pour 36 communes dans les Deux sèvres
- 79 écoles pour 71 communes dans la Vienne

*une deuxième vague concernera un nombre encore indéfini d'écoles.

Les territoires numériques éducatifs de la Vienne

Ce projet vise à mieux former les enseignants au et par le numérique, à réduire la fracture numérique existante entre les élèves, à accompagner et à former les parents, et enfin à permettre un accès facilité à des ressources pédagogiques de qualité. Il est mené en partenariat avec le Réseau Canopé, le département de la Vienne et l'association des maires et des présidents d'intercommunalités de la Vienne :

- Une stratégie pour le développement du numérique éducatif selon un triptyque « équipement / formation / ressources » ;
- 18 millions d'euros pour 3 ans dont :
- 4 grands axes : le déploiement d'un ENT commun enrichi d'un bouquet de services, sur l'ensemble des établissements scolaires du département ; l'accompagnement des secteurs repérés fragiles ; l'impulsion d'une dynamique dans les établissements ; l'accompagnement des familles éloignées du numérique.

— RENFORCER LES ALLIANCES ÉDUCATIVES : LABEL CITÉ ÉDUCATIVE

Le label des Cités éducatives vise à **lutter contre les inégalités en rassemblant autour de l'École tous les acteurs qui œuvrent sur le temps périscolaire à l'éducation** des enfants et des jeunes, entre 3 et 25 ans, de la petite enfance à l'insertion professionnelle.

Les Cités éducatives reposent sur une gouvernance tripartite, organisée autour du principal du collège, chef de file de la Cité éducative.

3 cités éducatives dans l'académie de Poitiers

La Cité Éducative d'Angoulême (16) : elle compte deux quartiers distincts et implique les collèges Michèle Pallet et Marguerite de Valois. L'objectif est notamment, avec le maire d'Angoulême et la préfète de Charente, de conforter le rôle de l'école autour de la parentalité, l'ambition scolaire et la cohérence de la journée de l'enfant ; de promouvoir la continuité scolaire autour du sport, de la culture scientifique et technique, du parcours citoyen ; et d'ouvrir le champ des possibles en terme de lutte contre les inégalités et d'orientation.

La Cité Éducative de Soyaux (16) : l'objectif se centre sur le renforcement de la coordination entre les acteurs, la communication et l'évaluation. Cinq priorités ont été définies :

- Aider à la parentalité
- Améliorer la réussite éducative
- Développer le bien-être des enfants et des acteurs
- Favoriser la citoyenneté
- Augmenter l'accès à la culture

La Cité Éducative de Châtelleraut (86) : trois grands axes structurent le projet de la cité :

- Conforter le rôle de l'école en agissant sur : la mixité scolaire, la lutte contre le décrochage, le climat scolaire, la création d'un pôle éducatif urbain, etc.
- Promouvoir la continuité éducative en agissant sur : la santé des enfants et des familles, l'inclusion numérique, l'éducation culturelle et sportive, etc.
- Ouvrir le champ des possibles en accompagnant l'orientation des jeunes, renforçant l'accès à la mobilité, favorisant les initiatives jeunesse, etc.

— LE PLAN DE RELANCE PETITS DÉJEUNERS GRATUITS

Dans le cadre de la stratégie de prévention contre la pauvreté, le plan de relance Petits déjeuners gratuits permet aux élèves de ne pas commencer la journée le ventre vide en offrant aux écoliers bénéficiaires des petits - déjeuners gratuits.

Une nouvelle dynamique va être donnée à cette action à la rentrée 2021 pour l'élargir à un nombre plus important d'élèves, au-delà des périmètres de l'éducation prioritaire.

Un dispositif considérablement élargi en 2021-2022

- En 2020-2021, 3 communes étaient engagées dans l'académie de Poitiers, rassemblant 24 écoles et **2 237 élèves**.
- En 2021-2022, 16 communes prévoient la mise en œuvre du dispositifs Petits déjeuners gratuits, touchant 61 écoles et **5 951 élèves**.



3.4 VISER LES SOMMETS GRÂCE AUX INTERNATS D'EXCELLENCE

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Un nouveau modèle d'internat fondé sur une dynamique de projet centrée sur la réussite scolaire et l'épanouissement des élèves.
- Un projet soutenu par le Plan de relance qui a permis d'accompagner la réhabilitation ou la création d'Internats d'excellence.
- La revalorisation de la prime d'internat pour les élèves boursiers.

— UN INTERNAT CONSTRUIT AUTOUR D'UN VÉRITABLE PROJET PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIF

Le développement des internats et leur revitalisation s'inscrivent dans une logique :

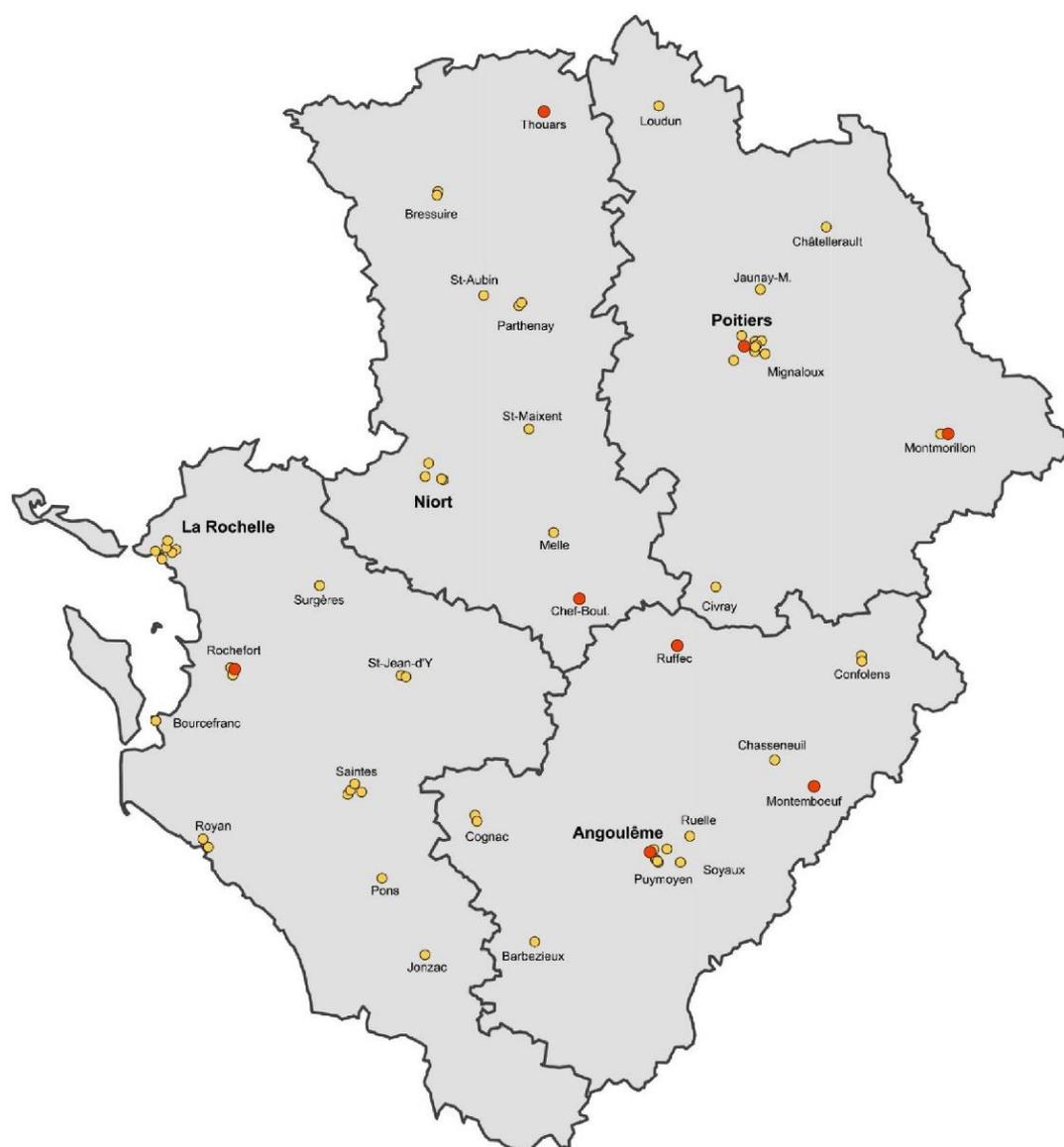
- de **projets pédagogiques et éducatifs attractifs** ;
- d'**innovation éducative et pédagogique** ;
- d'**ancrage territorial** conduit en lien très étroit avec les collectivités territoriales ;
- de **réseau**.

Dans la pratique, l'internat labellisé "Internat d'excellence" est :

- un internat **ancré dans le territoire** : l'internat d'excellence, partie prenante du développement du territoire, est organisé autour de ses richesses.
- un internat **thématisé** : les internats, notamment ceux implantés dans les zones rurales, sont thématiques pour offrir aux élèves toutes les chances de réussite et leur faire découvrir des domaines variés. Il s'agit par exemple de : la réussite scolaire, la préparation d'examens, le sport, la culture, l'immersion linguistique, l'informatique, les sciences, etc.
- un internat "**à la carte**" : plus souples dans leur fonctionnement, l'internat d'excellence s'adapte aux besoins des familles et des élèves. Il accueille ces derniers mensuellement, trimestriellement, avant un examen, un jour de semaine, etc.
- un internat avec une **exigence de soutien** : l'internat offre des modalités de soutien scolaire, et de soutien sur les problématiques sociales et de santé de l'adolescent. Intégré à un réseau, il est animé par un pilotage national et académique.

8 établissements de l'académie labellisés

- **3 premiers établissements labellisés en mars 2021** : collège Le Petit Mairat de Montembœuf (16) ; lycée professionnel Louise Michel de Ruffec (16) ; lycée général et technologique Jean moulin à Thouars (79) ;
- **5 nouveaux établissements labellisés en mai 2021** : lycée général et technologique Guez de Balzac d'Angoulême (16) ; lycée polyvalent Marcel Dassault de Rochefort (17) ; lycée professionnel Jean-François Cail de chef Boutonne (79) ; cité scolaire Jean Moulin de Montmorillon (86) ; Lycée Kyoto de Poitiers (86)



4

L'ÉPANOUISSEMENT

DANS TOUS LES TEMPS

DE L'ENFANT



© Stéphanie Lacombe - MENJIS



4.1 CONTINUER D'APPRENDRE PENDANT LES VACANCES

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

○ L'opération **Vacances apprenantes** a été initiée à l'été **2020** pour répondre aux besoins liés à la crise sanitaire : renforcer les connaissances des élèves après plusieurs semaines de fermeture des écoles, leur permettre de s'aérer, de se dépenser et de se cultiver.

Face à la persistance des enjeux de la crise sanitaire et dans le prolongement des actions menées dans le cadre de la continuité pédagogique, **l'opération Vacances apprenantes a été reconduite pour les vacances d'été 2021.**

Les vacances apprenantes ont pour objectifs d'**assurer la consolidation des apprentissages et de contribuer à l'épanouissement personnel des jeunes à travers des activités culturelles, sportives et de loisirs**, encadrées par des professionnels.

L'opération vacances apprenantes repose sur plusieurs dispositifs : école ouverte, école ouverte buissonnière, mon patrimoine à vélo, l'été du Pro ou encore les colos apprenantes.

Dans l'académie de Poitiers :

27 structures scolaires engagées dans les Vacances apprenantes pour l'été 2021 ;

1 270 élèves ont bénéficié : 30 écoliers ; 730 collégiens dont **72%** issus des quartiers de politique de la Ville-REP-REP+ et cités éducatives ; 330 lycéens ; 110 lycéens professionnels.



4.2 S'ÉPANOUIR PAR LE SPORT

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Le **renforcement des savoirs fondamentaux** Savoir nager et Savoir rouler à vélo.
- L'**accroissement de la pratique physique et sportive dans le premier degré**, notamment en valorisant les actions menées dans le cadre du sport scolaire par l'Usep et l'UNSS, et en généralisant le dispositif 30 minutes d'activité physique quotidienne.
- L'incitation des écoles et établissements scolaires à développer des projets sportifs et à lier des partenariats avec les clubs sportifs locaux dans le cadre de la labellisation Génération 2024.
- L'accompagnement des jeunes de **6 à 17 ans** à la prise de licence dans un club sportif avec le Pass'Sport.

— SAVOIR ROULER À VÉLO

Cette mesure partenariale et interministérielle est un axe majeur du plan Vélo et mobilités actives présenté par le Premier ministre en septembre 2018.

Le Savoir rouler à vélo a pour objectif le développement de la pratique du vélo en toute sécurité, afin que tous les enfants entrant au collège maîtrisent la pratique de manière autonome dans des conditions réelles de circulation. Ce programme vise les enfants de 6 à 11 ans et comporte trois blocs (savoir pédaler, savoir circuler, savoir rouler à vélo) représentant 10 heures de formation par enfant, 15 heures pour une classe. Une attestation est délivrée à l'issue de la validation des trois blocs.

Les partenaires du Savoir rouler à vélo proposent des intervenants bénévoles ou professionnels qualifiés et des formations à l'attention des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (Etaps), des animateurs jeunesse ainsi que des professeurs des écoles.

4 571 élèves de l'académie ont reçu leur attestation « Savoir rouler à vélo »

—AISANCE AQUATIQUE ET SAVOIR NAGER

Le Savoir nager est une priorité gouvernementale. À l'issue du cycle 3 ou au plus tard à la sortie du collège, tous les élèves doivent être en possession de l'attestation du Savoir nager. Le programme Aisance aquatique, initié en 2019 à la suite des noyades trop nombreuses de jeunes enfants durant l'été 2018, s'adresse aux enfants de 4 à 6 ans.

L'objectif est d'apprendre aux enfants à rentrer et sortir de l'eau, s'immerger, construire un nouvel équilibre et traverser un bassin de 10 mètres pour rejoindre le bord. L'acquisition de l'aisance aquatique s'organise dans le temps scolaire (dans le cadre de l'EPS ou avec une organisation type classe bleue), après l'école ou pendant les vacances (organisation type stage bleu), lors de cycles d'apprentissage condensés dans le temps, directement en grande profondeur, et sans dispositif d'aide à la flottaison.

Le dispositif « Classe bleue » permet ainsi aux enfants de 4 à 6 de bénéficier d'un apprentissage massé de l'aisance aquatique sur le temps scolaire. La classe bleue se déroule sur une semaine, à raison de deux séances par jour de 40 à 45 minutes. En dehors des séances à la piscine, les élèves bénéficient d'un temps de classe.

10 classes bleues mises en œuvre dans l'académie de Poitiers en 2020-2021

—30 MINUTES D'ACTIVITÉ PHYSIQUE QUOTIDIENNES

En collaboration avec Paris 2024, le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports s'est engagé à ce que chaque élève bénéficie, à l'école élémentaire, d'au moins 30 minutes d'activité physique quotidienne, en complément de l'EPS. Cette initiative, expérimentée en 2020 et lancée en janvier 2021, s'inscrit dans le cadre de l'École promotrice de santé, qui fédère les actions éducatives et les projets pédagogiques de promotion de la santé dans le projet d'école, ainsi que dans la stratégie nationale sport-santé 2019–2024 (SNSS).

Les formes de mise en oeuvre des 30 minutes d'activité physique quotidienne sont volontairement très souples et très diverses. La cour de récréation, le gymnase, les abords de l'école, voire la salle de classe sont autant d'espaces envisageables. Le dispositif peut avoir lieu en une fois ou être fractionné dans la journée. Il peut être placé le matin comme l'après-midi. Le contenu de ces séquences est laissé à l'initiative des professeurs, et une tenue sportive n'est pas nécessaire. De nombreuses ressources existent déjà pour aider les professeurs ou intervenants.

57 écoles engagées dans l'académie de Poitiers

— LABEL GÉNÉRATION 2024

Le label Génération 2024 pour les écoles, établissements scolaires et les établissements d'enseignement supérieur, vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif afin d'encourager la pratique physique et sportive des jeunes et promouvoir l'engagement associatif.

En 2021, 57 nouveaux label dans l'académie de Poitiers :

- 46 écoles, 9 collèges et 2 lycées généraux et technologiques

Ceci porte à 192 le nombre total d'école et établissements labellisés :

- 117 écoles primaires, 58 collèges, 13 lycées généraux et technologiques, 2 lycées professionnels et 2 lycées agricoles.

5

DES HOMMES

ET DES FEMMES

ENGAGÉS





5.1 TRANSFORMER EN PROFONDEUR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- Le Grenelle de l'éducation, débuté en octobre 2020 en parallèle de l'agenda social, pour impulser une réflexion de fond sur les métiers, avec **12** engagements pour développer la personnalisation, renforcer l'esprit d'équipe, améliorer le service public d'éducation.
- Dès 2017, un engagement fort pour revaloriser les personnels et surtout les professeurs.
- Des revalorisations qui concernent aussi tous les autres personnels

— LES ENGAGEMENTS DU GRENELLE

Personnalisation

Afin de permettre à chacun de faire connaître ses compétences et ses souhaits, une **nouvelle direction de l'encadrement** a été mise en place en 2021 pour suivre attentivement les carrières des personnels d'encadrement intermédiaire et supérieur des ministères ; pour la compléter, des missions académiques d'encadrement seront généralisées en septembre 2021.

Esprit d'équipe

Pour développer l'esprit d'équipe au sein des établissements et plus largement au sein du ministère, les liens sont développés, à travers des aides et des outils communs, en particulier la création d'un bouquet de prestations culturelles, sociales, touristiques, et de loisirs, appelé Préau, mais aussi d'un espace numérique appelé Colibris, pour des échanges plus simples entre les personnels et l'administration. La direction d'école est par ailleurs consolidée et les équipes de collèges et de lycées connaîtront davantage d'autonomie pour développer leurs projets.

Amélioration du service public de l'éducation nationale

12 engagements pour renforcer le service public d'éducation

La force du collectif au service
des personnels et des élèves

Attractivité

Appartenance

Efficience

Entraide

1

Mieux reconnaître financièrement l'engagement des personnels



2

Donner à chacun la possibilité de faire connaître ses compétences et ses souhaits

3

Permettre à chacun d'être l'acteur de son parcours professionnel

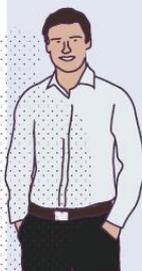
4

Personnaliser l'accompagnement des professeurs

PERSONNALISATION

5

Bénéficier de nouveaux avantages sociaux



6

Construire un lien direct entre les personnels et les services administratifs

7

Donner le pouvoir d'agir aux équipes éducatives des écoles grâce à une direction d'école consolidée

8

Donner plus d'autonomie aux équipes des collèges et lycées pour développer leurs projets

ESPRIT D'ÉQUIPE

9

Partager avec tous les personnels les évolutions du pouvoir d'achat et du bien-être au travail



10

Gérer les ressources humaines au plus près des territoires

11

Assurer une continuité pédagogique efficace

12

Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante

AMÉLIORATION DU SERVICE PUBLIC DE L'ÉDUCATION NATIONALE



5.2 RAPPROCHER L'INSTITUTION DE SES PERSONNELS

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

— LA FEUILLE DE ROUTE ACADÉMIQUE RH : UNE NOUVELLE AMBITION POUR LES PERSONNELS

- Renforcer la politique d'accompagnement
- Favoriser une personnalisation des parcours professionnels
- Tirer pleinement parti de la RH de proximité
- Améliorer le bien-être au travail des personnels,

Des mesures concrètes visant à favoriser un rapprochement des différents personnels avec leur institution

- Un accueil spécifique en juillet 2021 des nouveaux chefs d'établissements entrant dans l'académie ;
Un accompagnement professionnel plus individualisé dans le cadre de la mission académique de l'encadrement qui vise à repérer et accompagner les talents de l'académie ;
- Une meilleure communication au travers de la diffusion d'une lettre d'info RH à tous les personnels
- L'édition et la diffusion d'un Flyer Action sociale à tous les personnels
- La mise en place de « rendez-vous RH » sous forme de webinaires proposés à tous les managers de proximité.
- La diffusion d'une affiche dans tous les lieux d'exercice permettant de faire connaître le rôle des conseillers RH de proximité et de faciliter l'accès à un rendez-vous RH de proximité.

18 conseillers RH de proximité déployés au sein des réseaux Eclore (Ecole, collège lycée pour l'orientation et la réussite des élèves) dans l'académie de Poitiers

- Acteur de premier niveau, le conseiller RH de proximité développe les interactions avec les acteurs du contexte local, départemental et académique et du quotidien professionnel des personnels ;
- Il inscrit son action en relation avec les dispositifs et acteurs existants (services RH de gestion, d'accompagnement, médico-social, responsable hiérarchique, etc.).

— UN PLAN ACADÉMIQUE DE FORMATION DES PERSONNELS RENOVÉ

Depuis le 25 août 2021, l'ensemble des personnels de l'académie de Poitiers a accès au plan académique de formation 2021-2022.

Ce plan académique de formation a été complètement revu pour répondre à la fois aux priorités nationales et aux besoins identifiés des différents types de personnels.

L'ensemble des prescripteurs de l'académie comme des partenaires proposent ainsi **une offre complémentaire et dans bon nombre de cas des actions pluri catégorielles.**

Les principales nouveautés :

- Une plateforme de recherche revisitée et testée par un panel d'utilisateurs
- Une offre étoffée pour certains personnels notamment les personnels administratifs, techniques, de santé et sociaux (ATSS)
- Des formations qui mobilisent des modalités multiples (hybridées, webinaires...)

A noter que dès le mois d'octobre 2021, les demandes de formation d'initiatives locales seront mensuelles et ouvertes à tous les collectifs désireux de se former, répondant ainsi à la nécessité de prendre en compte les évolutions au fil de l'eau des demandes des structures (établissements, services du rectorat ou des DSDEN, circonscriptions...)



© Stéphanie Lacombe - MENJS

5.3 POURSUIVRE LA RÉFORME DE LA FORMATION DES ENSEIGNANTS

2017-2021 CE QUI A CHANGÉ

- La loi du 26 juillet 2019 Pour une École de la confiance a créé les **instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation** (Inspé) et renouvelé la formation initiale des futurs professeurs et CPE.
- **Le temps de formation consacré aux savoirs fondamentaux de la discipline est désormais clairement défini** : au moins **55 %** pour le 1er degré, au moins **45 %** pour le 2d degré.
- La première session des nouveaux concours de recrutement des professeurs, désormais en fin de master, aura lieu en **2022**.
- La formation continue des personnels est encadrée par un schéma directeur pluriannuel (2019-2021), **levier majeur de la valorisation des ressources humaines** du ministère

— UN RENOUVELLEMENT DE LA FORMATION INITIALE

2021-2022 : une année de transition

La mise en place des nouveaux concours de recrutement des professeurs concours enseignants en fin de Master 2 entraîne l'accueil de 2 publics de stagiaires en cette rentrée 2021 : **les enseignants stagiaires** ayant obtenu concours 2021 de recrutement et les étudiants alternants en Master 1 qui passeront le concours en 2022.

Les corps d'inspection se sont mobilisés avec les tuteurs pour que chaque enseignant qu'il soit stagiaire ou étudiant alternant ait un accompagnement de terrain le plus efficient. De son côté, l'INSPE mobilise aussi des référents pour que ce nécessaire lien la formation dispensée et la mise en pratique soit la plus opérationnelle possible.

350 enseignants stagiaires et étudiants alternants accueillis dans l'académie de Poitiers à la rentrée 2021

- 150 dans le 1er degré
- 200 dans le 2d degré

— SUSCITER DES VOCATIONS : LE PARCOURS PRÉPARATOIRE AU PROFESSORAT DES ÉCOLES

Présent à la rentrée 2021 dans une vingtaine d'académie, le parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE) permet aux bacheliers de s'engager dans un cursus de licence de 3 années orientée vers l'enseignement du 1^{er} degré.

Ainsi, les étudiants affectés dans un lycée de l'académie où est installée la classe PPPE alterne des enseignements dispensés aussi bien au lycée qu'à l'université.

Une classe PPPE sera implantée au lycée Camille Guérin de Poitiers, en lien avec l'université de Poitiers à la rentrée 2022

6

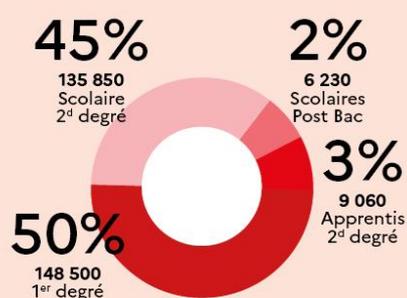
ANNEXES



LES EFFECTIFS ÉLÈVES À LA RENTRÉE 2021

DANS L'ACADÉMIE

299 640 jeunes en formation attendus dans l'académie de Poitiers
soit une baisse d'effectifs de **3 720** jeunes

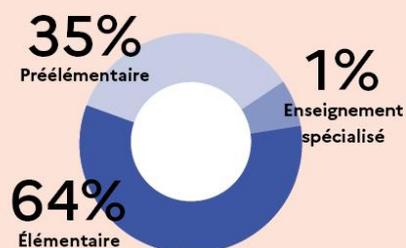


Champ : Ministère Education nationale - académie de Poitiers, public et privé sous contrat

Sources : Rectorat - SSA - constats 2018 (Apprentis et EREA) et prévisions Rentrée 2019 (hors FCIL)

152 550 élèves attendus dans le 1^{er} degré dont **88,5 %** dans le secteur public

PRÉVISIONS RENTRÉE 2021	PUBLIC	PRIVÉ SOUS CONTRAT	TOTAL
Préélémentaire	45 710	5 600	51 310
Élémentaire	84 800	10 950	95 750
Enseignement spécialisé	1 370	70	1 440
TOTAL ACADÉMIE	131 880	16 620	148 500

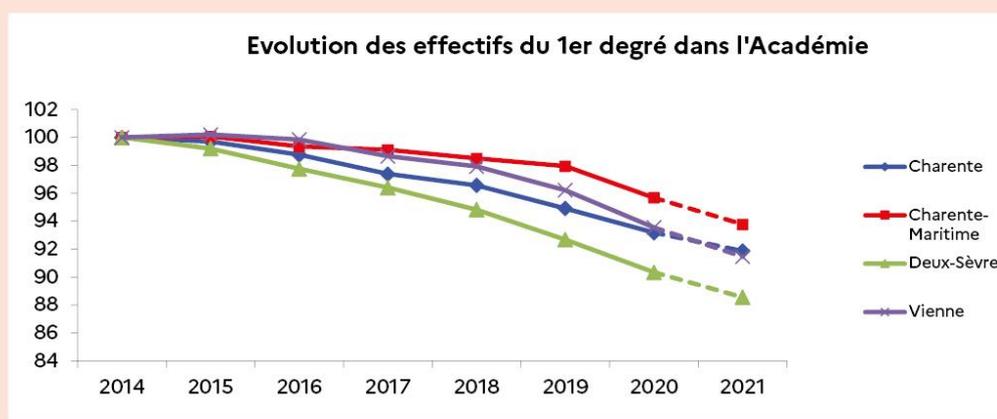
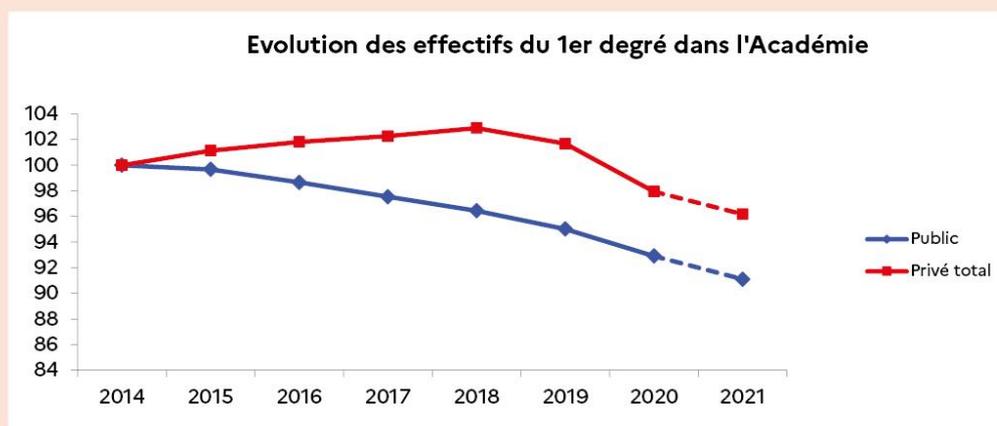


Source : rectorat – service statistique académique (SSA)

Des effectifs en baisse dans le 1^{er} degré : **- 2 940** élèves par rapport à 2020

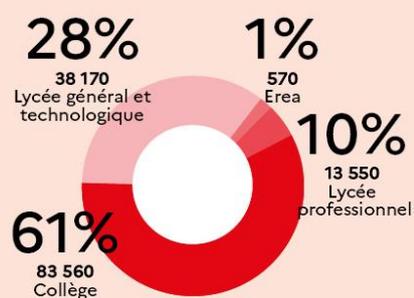
		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Préélémentaire	45 710	- 860
	Élémentaire	84 800	- 1 770
	Enseignement spécialisé	1 370	+ 10
	TOTAL PUBLIC	131 880	- 2 620
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	5 600	30
	Élémentaire	10 950	- 290
	Enseignement spécialisé	70	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	16 620	- 320
TOTAL ACADÉMIE		148 500	- 2 940

Source : rectorat – SSA



135 850 élèves attendus dans le 2^d degré dont **84 %** dans le secteur public

PRÉVISIONS RENTRÉE 2021	PUBLIC	PRIVÉ SOUS CONTRAT	TOTAL
Collège	69 480	14 080	83 560
Lycée professionnel	11 040	2 510	13 550
Lycée général et technologique	33 060	5 110	38 170
Erea	570	0	570
TOTAL ACADÉMIE	114 150	21 700	135 850



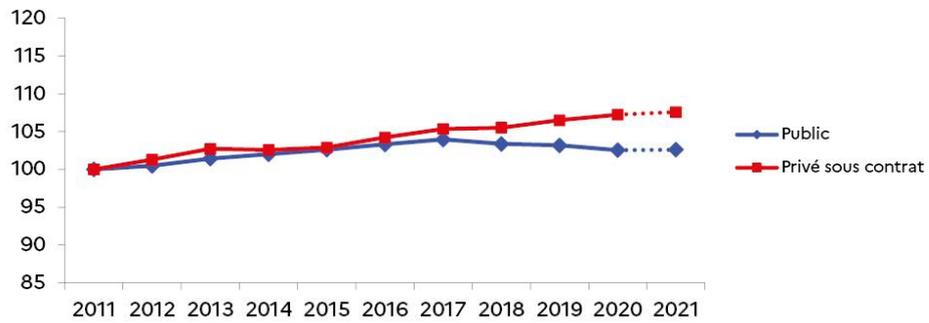
Source : rectorat – SSA - Public et privé sous contrat, hors FCIL et les élèves scolarisés dans les établissements agricoles

Une légère hausse d'effectifs dans le 2^d degré : **+ 180** élèves par rapport à 2019

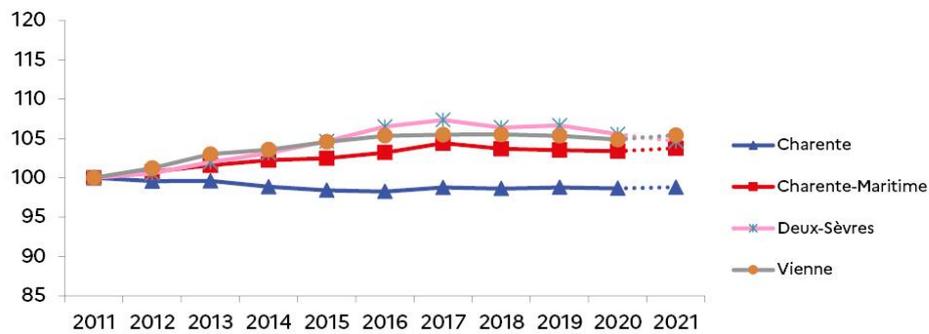
	PRÉVISIONS RENTRÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Collège	69 480 - 50
	Lycée professionnel	11 040 0
	Lycée général et technologique	33 060 + 120
	Erea	570 0
	TOTAL PUBLIC	114 150 + 70
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	14 080 - 40
	Lycée professionnel	2 510 - 20
	Lycée général et technologique	5 110 + 120
	Erea	0 0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	21 700 + 60
TOTAL ACADÉMIE	135 850 + 130	

Source : rectorat – SSA

Evolution des effectifs du 2nd degré dans l'académie



Evolution des effectifs du 2nd degré dans l'académie



EN CHARENTE

54 950 élèves attendus à la rentrée 2021
soit une baisse d'effectifs de **370** élèves par rapport à 2020

28 420 dans le 1^{er} degré **25 530** dans le 2^d degré

1^{er} degré : **- 400** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Préélémentaire	9 150	- 100
	Élémentaire	16 340	- 230
	Enseignement spécialisé	280	0
	TOTAL PUBLIC	25 770	- 330
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	840	- 10
	Élémentaire	1 800	- 60
	Enseignement spécialisé	10	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	2 650	- 70
TOTAL DÉPARTEMENT		28 420	- 400

Source : rectorat – SSA

2^d degré : **+ 30** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Collège	13 020	- 110
	Lycée professionnel	2 630	+ 10
	Lycée général et technologique	5 680	+ 100
	Erea	130	0
	TOTAL PUBLIC	21 460	0
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	2 420	+ 10
	Lycée professionnel	520	0
	Lycée général et technologique	1 130	+ 20
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	4 070	+ 30
TOTAL DÉPARTEMENT		25 530	+ 30

Source : rectorat – SSA

EN CHARENTE-MARITIME

98 380 élèves attendus à la rentrée 2021
soit une baisse d'effectifs de **870** élèves par rapport à 2020

50 800 dans le 1^{er} degré **47 580** dans le 2^d degré

1^{er} degré : **- 1 030** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Préélémentaire	16 320	- 320
	Élémentaire	30 650	- 670
	Enseignement spécialisé	500	+ 10
	TOTAL PUBLIC	47 470	- 980
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	1 030	- 10
	Élémentaire	2 290	- 40
	Enseignement spécialisé	10	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	3 330	- 50
TOTAL DÉPARTEMENT		50 800	- 1 030

Source : rectorat – SSA

2^d degré : **+ 160** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Collège	26 380	+ 230
	Lycée professionnel	4 130	0
	Lycée général et technologique	12 490	+ 40
	Erea	130	0
	TOTAL PUBLIC	43 130	+ 270
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	3 020	- 160
	Lycée professionnel	190	- 20
	Lycée général et technologique	1 240	+ 70
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	4 450	- 110
TOTAL DÉPARTEMENT		47 580	+ 160

Source : rectorat – SSA

DANS LES DEUX-SÈVRES

61 350 élèves attendus à la rentrée 2021
soit une baisse d'effectifs de **900** élèves par rapport à 2020

32 390 dans le 1^{er} degré **28 960** dans le 2^d degré

1^{er} degré : **- 660** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Préélémentaire	8 950	- 160
	Élémentaire	16 960	- 370
	Enseignement spécialisé	260	0
	TOTAL PUBLIC	26 170	- 530
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	2 250	+ 30
	Élémentaire	3 940	- 160
	Enseignement spécialisé	30	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	6 220	- 130
TOTAL DÉPARTEMENT		32 390	- 660

Source : rectorat – SSA

2^d degré : **- 240** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Collège	13 700	- 190
	Lycée professionnel	1 840	- 20
	Lycée général et technologique	6 600	- 90
	Erea	150	0
	TOTAL PUBLIC	22 290	- 300
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	4 540	+ 70
	Lycée professionnel	720	0
	Lycée général et technologique	1 410	- 10
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	6 670	+ 60
TOTAL DÉPARTEMENT		28 960	- 240

Source : rectorat – SSA

DANS LA VIENNE

70 670 élèves attendus à la rentrée 2021
soit une baisse d'effectifs de **670** élèves par rapport à 2020

36 890 dans le 1^{er} degré **33 780** dans le 2^d degré

1^{er} degré : **- 850** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Préélémentaire	11 290	- 280
	Élémentaire	20 850	- 500
	Enseignement spécialisé	330	0
	TOTAL PUBLIC	32 470	- 780
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Préélémentaire	1 480	- 40
	Élémentaire	2 920	- 30
	Enseignement spécialisé	20	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	4 420	- 70
TOTAL DÉPARTEMENT		36 890	- 850

Source : rectorat – SSA

2^d degré : **+ 180** élèves par rapport à 2020

		PRÉVISIONS RENTÉE 2021	ÉVOLUTIONS PAR RAPPORT À 2020
PUBLIC	Collège	16 380	+ 20
	Lycée professionnel	2 440	+ 10
	Lycée général et technologique	8 290	+ 70
	Erea	160	0
	TOTAL PUBLIC	27 270	+ 100
PRIVÉ SOUS CONTRAT	Collège	4 100	+ 40
	Lycée professionnel	1 080	0
	Lycée général et technologique	1 330	+ 40
	Erea	0	0
	TOTAL PRIVÉ SOUS CONTRAT	6 510	+ 80
TOTAL DÉPARTEMENT		33 780	+ 180

Source : rectorat – SSA

LES MOYENS À LA RENTRÉE 2021

En équivalent temps plein (ETP)

Un maintien

- des emplois enseignants dans le 1er degré dans un contexte de baisse démographique continue
- des emplois de vie scolaire (CPE, AED)
- des moyens administratifs de services

-25 ETP dans le 2^d degré : **-70 ETP** compensés par l'équivalent de **+45 ETP** en heures supplémentaires annuelles (HSA)

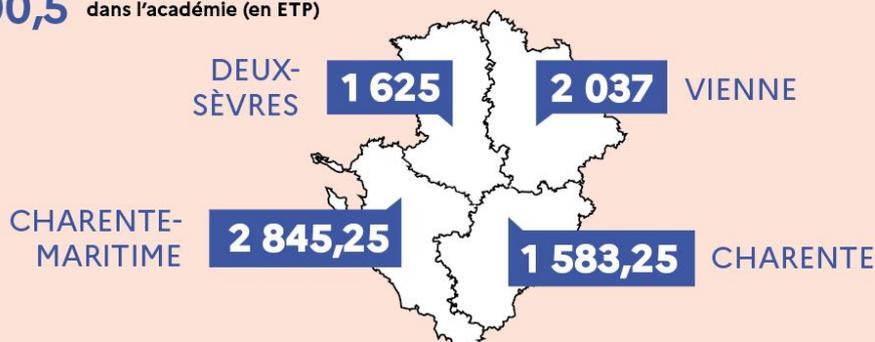
+30 ETP d'emploi accompagnant d'élèves en situation de handicap (AESH)

-3 ETP d'emploi administratif en établissements



1^{ER} DEGRÉ : UNE RÉPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT PERMETTANT LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES DANS TOUS LES TERRITOIRES

8 090,5 dans l'académie (en ETP)



7 981,5 emplois de professeurs des écoles dans l'académie

	EMPLOIS PROFESSEURS DES ÉCOLES RENTRÉE 2021	RAPPEL RENTRÉE 2020
Charente	1 560,25	1 560,25
Charente-Maritime	2 808,25	2 795,25
Deux-Sèvres	1 603	1 612,0
Vienne	2 010	2 016,0
TOTAL ACADÉMIE	7 981,5	7 983,5

109 emplois de psychologues de l'éducation nationale du 1er degré

	EMPLOIS DE PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE RENTRÉE 2021	RAPPEL RENTRÉE 2020
Charente	23	23
Charente-Maritime	37	37
Deux-Sèvres	22	22
Vienne	27	25
TOTAL ACADÉMIE	109	107

2ND DEGRÉ : UNE RÉPARTITION DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT AU PLUS PRÈS DES BESOINS DES ÉTABLISSEMENTS ET DES TERRITOIRES

9 286 emplois d'enseignement dans les collèges et lycées

	EMPLOIS ENSEIGNANTS DU 2D DEGRÉ RENTRÉE 2021	RAPPEL RENTRÉE 2020
Collèges	4 140	4 136
Segpa ⁽¹⁾	235	238, 5
Unité pénitentiaire	33,5	33,5
Lycées professionnels	1 424	1 444
EREA	155	159
Lycée général et technologique	2 897	2 937
Personnels de remplacement	338, 5	346
TOTAL ACADÉMIE	9 223	9 294

(1) section d'enseignement général et professionnel adapté

5 500 emplois pour assurer l'encadrement, la gestion et le fonctionnement des établissements scolaires

	EMPLOIS RENTRÉE 2021	RAPPEL RENTRÉE 2020
Direction et inspection	439	439
DDFPT ⁽¹⁾	56, 5	56, 5
Emplois d'éducation, Conseiller principal d'éducation	306	306
Assistants d'éducation	1 403	1 403
Accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH)	1 883	1 853
Emplois ATSS ⁽²⁾	1 066, 5	1 069, 5
Emplois orientation	118	118

Source : rectorat – Doses (1) Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques (2) Personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé en poste dans les établissements scolaires uniquement hors services académiques

education.gouv.fr
#rentree2021



Contact presse
Yolande de Souza
05 16 52 63 52 - 06 61 57 68 64
communication@ac-poitiers.fr

© Crédit photo de couverture : Xavier Schwebel - MENJS